

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

DIRECTION RÉGIONALE
BOURGOGNE



PRÉVENTION DES DÉCHETS

FICHES ACTIONS

À L'USAGE DES ÉLUS



**Des actions
et des résultats
en Bourgogne**



Les plans et programmes de prévention en Bourgogne

Les 4 départements bourguignons portent un Plan Départemental de Prévention. Ceux de la Côte d'Or, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire bénéficient d'un soutien de l'ADEME sur 5 ans.

Les 19 programmes de prévention signés entre l'ADEME et les collectivités en charge des déchets couvrent 73 % de la population régionale. Ces territoires peuvent être des communautés de communes, des agglomérations, des syndicats de collecte et/ou de traitements des déchets ou des regroupements de collectivités autour de ce projet. Ces collectivités portent des actions visant à la réduction des déchets ménagers et assimilés.

Ce recueil vous présente une sélection d'actions (et de résultats !) bourguignonnes qui illustrent comment une collectivité locale aidée de ses partenaires peut contribuer à la réduction des déchets sur son territoire.

Pour vous accompagner

Les fiches-actions présentent de manière organisée et synthétique les informations essentielles en vue d'une reproduction ou d'une inspiration sur d'autres territoires.

La prévention des déchets est organisée en 6 thématiques, symbolisées sur chaque fiche par un pictogramme et une couleur :

- ➔ sensibilisation des publics
- ➔ compostage de proximité
- ➔ lutte contre le gaspillage alimentaire
- ➔ allongement de la durée d'usage des objets
- ➔ consommation responsable
- ➔ actions avec les entreprises

Chaque thématique est symbolisée par un pictogramme et une couleur.



CONTACT

ADEME Bourgogne

Fédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr // 03 80 76 89 69

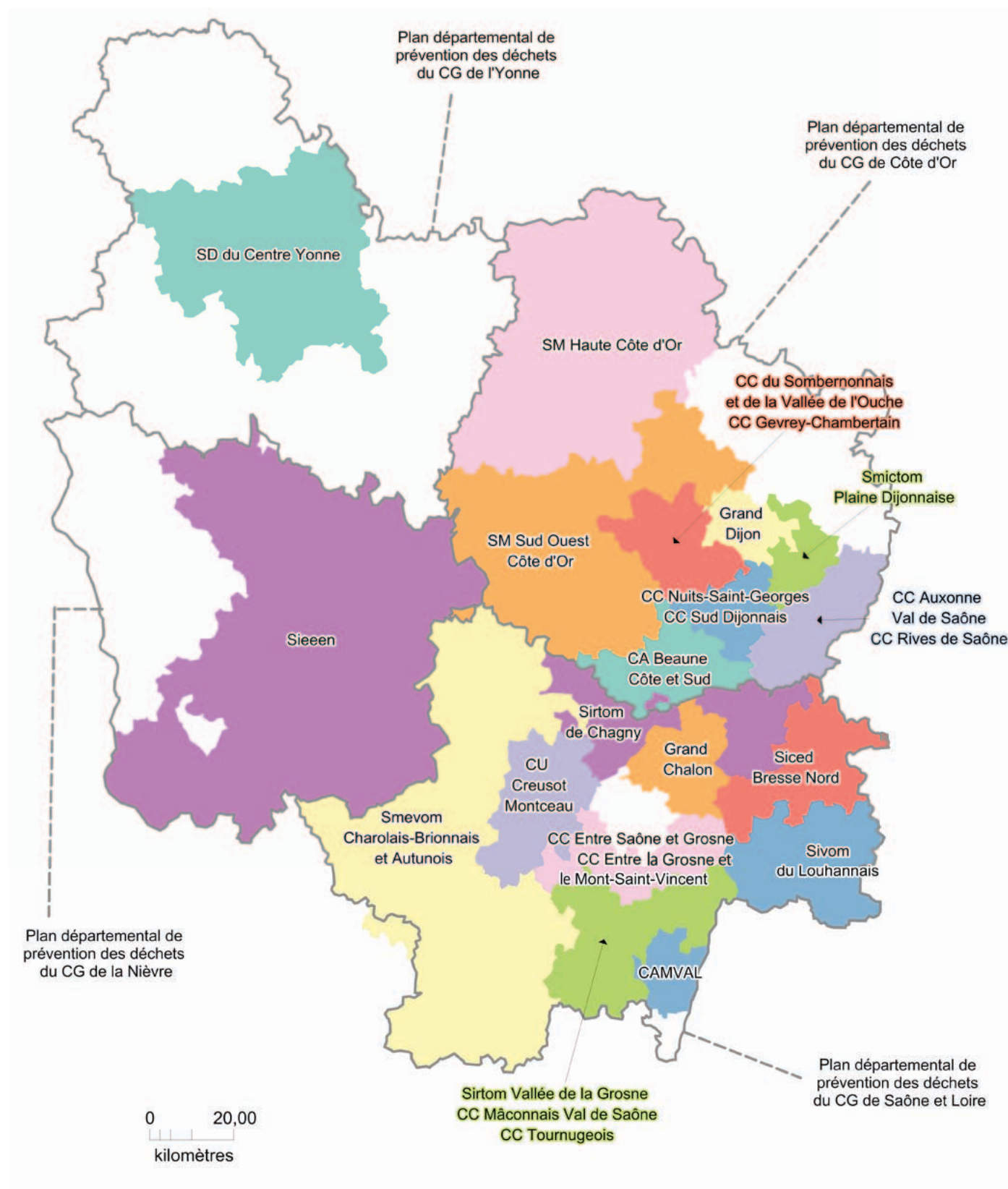
www.bourgogne.ademe.fr

Les 4 conseils généraux bourguignons soutiennent la politique de prévention des déchets au travers de leur Plan Départemental de Prévention.



Carte

des plans et programmes de prévention en Bourgogne





DESRIPTIF DE L'ACTION

Au même titre que le tri, la prévention des déchets figure au programme des animations conduites par la Communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud en direction des élèves et des enseignants. Dans une école, la communication a fait naître l'envie d'un site de compostage partagé.



sensibilisation en milieu scolaire

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Assuré par les ambassadeurs du tri, le programme d'animations vise à sensibiliser les plus jeunes aux gestes quotidiens à acquérir pour mieux consommer et protéger la planète à travers quatre thématiques : la découverte des matières, le tri, le recyclage et la prévention-compostage. Outre les scolaires, il intéresse l'ensemble de la communauté éducative : enseignants et agents de service du périscolaire.



Communauté
d'agglomération
Beaune Côte et Sud

48 communes

50 000 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ En 2013, 1 560 élèves sensibilisés en classe et en centre de loisirs sur l'ensemble des thématiques.
- ➔ Des animations de stand, sur demande, lors des kermesses de fin d'année.
- ➔ Et surtout, **une communication transformée en action** :
 - à la suite d'une intervention dans l'établissement scolaire, et sous l'impulsion de sa directrice, réalisation d'un site de compostage partagé à l'école de Bligny-lès-Beaune
 - le projet a été monté en synergie avec la commune, l'accueil périscolaire et des parents d'élèves
 - jouxtant l'école, le site de compostage est partagé par les enseignants (déchets de l'atelier cuisine, déchets de la cantine) et par des parents d'élèves qui ont souhaité s'intégrer à la démarche pour déposer les biodéchets de leur propre consommation (concerne 8 parents pour 29 personnes dans leurs foyers)
- ➔ **Bonne image de l'Agglo** avec la transversalité des services, des communes adhérentes et de l'Éducation Nationale.

TÉMOIGNAGE

« L'idée de mettre en place le compostage dans notre établissement découle des animations qui ont été assurées dans les classes par les ambassadeurs du tri. Elle trouve sa place dans notre projet d'école sur le respect de l'environnement. En échangeant avec tous les partenaires, le projet a pris une jolie tournure puisque le site de compostage est partagé avec les familles. Je me rends compte que ce dispositif permet aux parents d'élèves qui ne sont pas équipés chez eux d'un composteur, de réduire leurs déchets. L'entretien du composteur étant assuré par la commune, et les ambassadeurs étant toujours à l'écoute, la mise en œuvre du site de compostage s'avère sans contrainte particulière.

Emilie Peultier, directrice de l'école primaire de Bligny-lès-Beaune

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Septembre 2012** : diffusion par mail au conseiller pédagogique de l'EN et aux directeurs de structures périscolaires d'un livret rassemblant les propositions d'interventions scolaires
- **Octobre-novembre 2012** : réunion pédagogique et/ou réunion avec les directeurs de structures
- **Janvier-février 2013** : intervention à l'école de Bligny-lès-Beaune
- **Mars 2013** : le maire de Bligny-lès-Beaune, vice-président de Beaune Côte et Sud, Président de la Commission Environnement, imagine un projet commun ville / école
- **Mars 2013** : sollicitation de la directrice de l'école de Bligny-lès-Beaune pour la réalisation d'un site de compostage partagé
- **Juin 2013** : questionnaire diffusé aux scolaires et aux enseignants
- **Septembre 2013** :
 - installation du site de compostage
 - formation de l'équipe éducative et des agents du périscolaire
 - remise des bioseaux aux parents volontaires

CONTACTS

Beaune Côte et Sud

Elise BRESSON
03 80 24 55 19
elise.bresson@beaunecoteetsud.com

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ 2 ambassadeurs du tri munis d'une panoplie de jeux, de fiches de travail...
- ➔ Au moins un référent de site de compostage pour l'école, plusieurs référents chez les parents d'élèves

COÛTS

Mallettes de jeux pédagogiques
300 €

Site de compostage école
de Bligny-lès-Beaune
170 €

POINTS D'ATTENTION

- ➔ **Le rôle de l' élu**, maire de la commune et vice-président de l'intercommunalité, s'est avéré déterminant dans le dimensionnement du projet, en lui permettant de ne pas être strictement cantonné à l'usage de l'école. L'élu a été présent tout au long de la mise en œuvre du projet.
- ➔ **Savoir renouveler** d'une année à l'autre une partie du programme des animations au risque de laisser les enseignants.
- ➔ **Adapter le discours** en fonction du public : enseignants, élèves, parents d'élèves.



VALORISATION

Effet « boule de neige » attendu pour l'équipement d'autres structures périscolaires en composteur.

A la suite d'une animation, l'école des Beaux-Arts de Beaune s'est dotée d'un lombricomposteur pour ses biodéchets (élèves et personnels sur place).

PARTENAIRES

Inspection Académique, élus et personnels des communes concernées, directeurs des établissements



DESRIPTIF DE L'ACTION

En créant un stand « Fées du logis », le SIEEEN s'est doté d'un outil de communication grand public et d'un support de formation auprès des professionnels qui sensibilise aux techniques de nettoyage au naturel. Avec ce stand, toutes les informations sont données pour fabriquer soi-même des produits d'entretien qui font du bien à l'environnement comme au porte-monnaie.



fées du logis

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Compte tenu de la forte quantité de produits dangereux oubliés dans les maisons, l'objectif consiste à provoquer le déstockage de ces déchets toxiques puis la baisse de leur achat et de leur utilisation. Pour gagner au public, le SIEEEN a voulu créer une déclinaison grand public de l'opération « Coup de balai sur les produits dangereux » qui, avec la Chambre des métiers, remporte un grand succès auprès des professionnels.

SIEEEN

(Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre)

14 intercommunalités

223 communes

91 500 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ Un partenariat avec la Chambre des métiers qui a accepté ce volet grand public de l'opération « Coup de balai sur les produits dangereux ».
- ➔ Montée en puissance de l'action « Fées du logis »
 - 2013 : 139 personnes sensibilisées sur le stand lors de l'opération « Coup de balai », 150 personnes sensibilisées sur d'autres manifestations (manifestations locales, ateliers centres sociaux...), 17 aides à domicile formées
 - 2014 : 262 personnes sensibilisées sur le stand lors de l'opération « Coup de balai », 80 personnes sensibilisées sur d'autres manifestations (manifestations locales, ateliers centres sociaux...), 60 aides à domicile formées
- ➔ Une action qui intéresse aussi les professionnels comme les peintres, coiffeurs, aides ménagères qui s'arrêtent sur le stand.
- ➔ Un vrai temps d'échange : entre 5 et 15' passées avec chaque personne sur le stand.
- ➔ Des économies sur le budget familial (ou professionnel) :
 - avec quelques produits fabriqués soi-même, on peut tout nettoyer dans la maison pour 20 euros au lieu d'en dépenser 100 à 300 selon les marques
- ➔ Une meilleure connaissance des pictogrammes affichés sur les emballages :
 - 9 nouveaux pictos depuis 2012

TÉMOIGNAGE

« Cette formation a été délivrée à toutes les aides à domicile du CIAS dans le cadre du plan de gestion des risques professionnels, soit 40 personnes qui y ont participé en 3 groupes. J'en retiens au moins trois bénéfices. D'abord un rappel toujours utile sur la signification des pictogrammes apposés sur les packagings. Ensuite l'élaboration commune de solutions pour travailler au domicile des particuliers, notamment des personnes âgées, avec des produits moins agressifs et plus naturels. Enfin des arguments en matière de prévention des déchets utiles à tous, professionnelles et particuliers auprès desquels les aides à domicile interviennent.

Catherine Bailly, directrice CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) des Vaux d'Yonne

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Avril 2013** : formation des ambassadeurs de tri et de prévention des déchets au sujet des produits toxiques et benchmark sur les produits avec Akteco
- **Mai 2013** : création en commun du stand des « Fées du logis » : flyers, décoration, recherche de recettes de nettoyant (et essais) et création de la formation des fées du logis (powerpoint, affiches, livret de recettes et astuces)
- **Début juin 2013** : test du stand et de la formation, correction et perfectionnement
- **Mi-juin 2013** : premiers stands et formation des « Fées du logis » lors de la semaine « Coup de balai sur les produits dangereux » dans les déchetteries
- **Toute l'année 2013** : intervention dans les centres sociaux avec la formation des « Fées du logis » sous forme d'ateliers, stand sur différentes manifestations
- **Mi-juin 2014** : deuxième intervention dans les autres déchetteries du territoire avec le stand des « Fées du logis » et autres formations

CONTACTS

SIEEEN Syndicat d'énergie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre

Cécilia Blanc
03 86 59 76 95
cecilia.blanc@sieeen.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ Équipe du SIEEEN (dont animatrice de programme prévention, ambassadeurs de tri et de prévention des déchets)
- ➔ Un intervenant extérieur bureau étude/conseil ADEME
 - environ 30 J ETP pour la création du stand
 - 2,5 J pour chaque intervention
- ➔ Création du stand de démonstration, affichettes, produits de démonstration, quelques objets pour « cuisiner ses recettes »
- ➔ Création de documents à distribuer : comment ranger ses produits, les usages de différents produits (bicarbonate, vinaigre blanc, sel), quelques fiches-recettes de produits, lien avec le livre « Le grand ménage de Raffa », livret pour la formation.
- ➔ Création de matériel de communication : présentation Powerpoint pour la formation, dossier de presse

COÛTS

Fabrication du stand, frais de copie
300 €

Formation des ambassadeurs, supervision des stands terminés (Agence Akteco)
2000 €

Ambassadeurs de tri et prévention des déchets
environ 1000 € (estimation du temps passé)



POINTS D'ATTENTION

- ➔ Pour le stand, privilégier des **lieux moyennement passagers** : la déchetterie, le marché, une petite fête afin de passer du temps avec chaque personne.
- ➔ Pour la formation, **nouer des partenariats** avec les centres sociaux, maisons de retraite, associations d'aide aux personnes...
- ➔ **Ne pas apporter de connaissances toutes faites**, inciter les personnes à essayer par elles-mêmes quand elles en ont envie.



VALORISATION

L'action est connue et repérée sur le territoire : toujours attendue lorsqu'elle revient sur une manifestation locale.

Elle est facilement reproductible : le stand tient dans une malle 100 litres.

La formation est simple, elle dure entre une heure et une heure et demie.

PARTENAIRES

Collectivités, associations



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

L'exposition-photos réalisée par Le Syndicat des Déchets du Centre Yonne (SDCY) est constituée de 11 portraits colorisés d'habitants dans diverses situations de prévention des déchets (réparation de machines à laver ou de vélos, optimisation du rangement dans le frigo, fabrication de broyat, compostage en pied d'immeuble, autocollant stop-pub...) et de 11 panneaux délivrant des messages informatifs.



expo-photos itinérante



OBJECTIFS RECHERCHÉS

L'expo-photos était destinée à sensibiliser le grand public à la prévention des déchets. Elle a été conçue pour être prêtée à l'ensemble des structures du territoire, en rapport ou non avec l'environnement (montage et démontage faciles).

Le SDCY

(études pour le traitement des déchets)

9 intercommunalités

136 communes

152 000 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

(bilan sur 6 mois de fonctionnement)

- ➔ 700 personnes touchées dans 10 lieux différents avec diffusion à cette occasion de 500 stop-pub et de 300 plaquettes sur le compostage
- ➔ 6 classes de primaires touchées.
- ➔ Présentation dans des lieux auxquels le message sur les déchets n'avait pas naturellement accès, comme la piscine de Joigny où l'expo a enregistré un certain succès.
- ➔ L'expo-photos qui saisit des gens dans des situations du quotidien montre en quoi la prévention des déchets consiste concrètement.
- ➔ Elle remplit un rôle de vulgarisation, loin du discours moralisateur.
- ➔ Elle crée un sentiment d'attachement et d'identification en mettant en scène de vrais habitants du territoire.
- ➔ Les demandes de diffusion ont été si nombreuses qu'il a fallu procéder à un tirage (cette fois sur panneau rigide pour des installations intérieures).

TÉMOIGNAGE

« Cette exposition nous a permis de faire mieux connaître les enjeux de la prévention des déchets. Les gestes de réduction sont des gestes très simples mais qui peuvent avoir des impacts réels sur la production de déchets. C'est cet aspect que nous avons voulu mettre en avant au travers des photos. De plus l'exposition est emblématique du travail du SDCY sur la prévention des déchets car cet outil est le fruit d'un travail collaboratif avec chacune des intercommunalités, les portraits représentent d'ailleurs des habitants de chaque territoire.

Nicolas SORET, Président du Syndicat des Déchets du Centre Yonne

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Début 2013** : choix des thèmes de l'exposition et des situations
- **Juin 2013** : prise de contacts avec les habitants
- **Juillet-septembre 2013** : prises de vue dans tout le Centre Yonne avec un photographe professionnel
- **Octobre 2013** : mise en page et fabrication
- **Novembre 2013** : vernissage de l'exposition à la piscine intercommunautaire de Joigny
- **À partir de décembre 2013** : prêt gratuit de l'exposition aux structures du territoire

LISTE DES GESTES MIS EN SCÈNE

- Dépôt de textiles usagés
- Réparation de machines à laver
- Stop Pub
- Eau du robinet
- Fabrication de broyat
- Compostage en pied d'immeuble
- Compostage à l'école
- Compostage en maison de retraite
- Réparation de vélo
- Mise à disposition de poules
- Panier de courses
- Organisation du réfrigérateur

CONTACTS

Syndicat des Déchets du Centre Yonne

contact@dechetscentreyonne.fr
03 66 25 72 51
www.dechetscentreyonne.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ Les sujets et thèmes ont été définis en concertation avec les agents référents des collectivités membres (10 agents)
- ➔ Ils se sont aussi chargés de contacter les habitants pour les prises de vues
- ➔ L'animatrice du PLP était présente pour chaque séance photo

COÛTS

Prises de vues
1200 €

Colorisation et retouches photo
700 €

Mise en page réalisée en interne

Impression sur bâche PVC (A1 et A0)
1100 €

Impression sur panneaux rigides (A1)
1010 €



POINTS D'ATTENTION

- ➔ En amont des prises de vue, les élus ont été informés par courrier des photos qui allaient être prises sur leurs territoires respectifs.

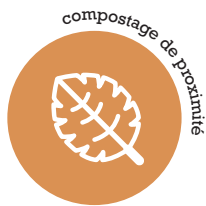


VALORISATION

Grâce au relais des collectivités et au bouche-à-oreille, l'expo-photos continue d'être demandée par des structures très diverses qui sont séduites par sa dimension artistique et son impact.

PARTENAIRES

Collectivités du Centre Yonne



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Le Grand Dijon expérimente la mise en place de sites de compostage partagé qui répondent à une logique de diversité contextuelle : en habitat social, en résidence privée, en entreprise... Les sites volontaires bénéficient d'un accompagnement technique et d'un suivi dans le temps.



compostage partagé



OBJECTIFS RECHERCHÉS

Un tiers de nos poubelles est composé de déchets fermentescibles. Compte tenu de ce potentiel de prévention, le Grand Dijon a lancé un appel à candidatures dans l'objectif d'accompagner 15 sites pilotes et de réunir des situations diversifiées.

Grand Dijon

24 communes

252 111 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ L'appel à candidatures a abouti à une grande variété de propositions, au delà de ce qui était escompté. Par exemple :
 - un site de compostage inter-entreprises (tour d'affaires Elithis à Dijon : 1 hôtel, 4 entreprises)
 - un site dans des jardins familiaux (Quetigny, 247 jardiniers concernés)
 - un site chez un maraîcher bio ouvert à ses clients (Quetigny)
 - un site dans une résidence privée de 20 logements
 - un site dans une résidence d'habitat social avec mise en place de carrés de jardin (Dijon Habitat, 2 autres sites à venir)
- ➔ Participations :
 - compostage inter-entreprises : 62,5% de taux de participation des structures
 - jardins familiaux : 8% de participation, les jardiniers proches de la placette de compostage sont les principaux concernés, la réalisation d'une 2^{ème} placette pourra être envisagée
 - maraîcher bio : 9 clients sur 70 ont été demandeurs d'un bio-seau
- ➔ 12 sites en place pour une expérimentation initiée en mai 2013 :
 - 13,5 tonnes annuelles de déchets détournés (sans compter la tour Elithis)
 - soit une moyenne de 1,13 tonnes par site

TÉMOIGNAGE

« En place depuis bientôt un an, le site de compostage aménagé dans ma résidence fonctionne bien dans l'ensemble avec les 12 résidents sur 45 qui se sont engagés à composter leurs biodéchets. Mon rôle de référent consiste à contrôler la qualité du compost et à contacter l'association Arborescence en cas de souci. En ce qui me concerne, j'ai clairement diminué mes poubelles d'un tiers. Si on vient un jour à une tarification incitative, je suis persuadée que le compostage rentrera dans les usages. Indirectement, l'observation des déchets mis au compostage révèle qu'il y a encore beaucoup de gaspillage alimentaire : des légumes, du pain non consommés.

Christine Truchot-Dessolle, référente d'un site de compostage, résidence privée

DÉROULÉ DE L'ACTION

Pour chaque site

Délai moyen de réalisation : entre 6 mois et 1 an selon les sites

- **Etape 1** : prise de contact avec les personnes intéressées et prise de rendez-vous
- **Etape 2** : rencontre des différents acteurs (bailleur ou syndic, habitants, prestataire d'entretien des espaces verts...) et étude du projet de compostage partagé
- **Etape 3** : validation du projet
- **Etape 4** : mobilisation des habitants
- **Etape 5** : formation des personnes référentes
- **Etape 6** : inauguration de la placette de compostage partagé (installation participative et formation des habitants volontaires)
- **Etape 7** : suivi et accompagnement du site

CONTACTS

Grand Dijon

Emilie NOURRIN
03 80 76 39 69
enourrin@grand-dijon.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

➔ Pour chaque site

- réalisation technique confiée à un prestataire : association Arborescence
- gestion de projet : maître-composteur et fourniture du broyat par un agent du Grand Dijon : 0,07 ETP ; animateur de prévention déchet : 0,01 ETP

COÛTS

2 500 €

Pour chaque site

POINTS D'ATTENTION

- ➔ **Tenir informées les communes** des projets mis en place sur leur territoire.
- ➔ **Impliquer** bailleurs et syndics en amont.
- ➔ Pour la pérennité de l'opération, **au minimum 2 référents** par site.
- ➔ Réfléchir en amont du projet, à l'organisation de la **filière de structurant** afin d'assurer l'autonomie des sites (actuellement le broyat est fourni sur place par les services techniques du Grand Dijon).



VALORISATION

La diversité des sites a permis de définir une méthodologie spécifique à chacun (habitat social, résidence privée, jardins familiaux, entreprises, etc.) Elle sera utile en vue de l'extension ultérieure du dispositif sur l'agglomération.

PARTENAIRES

Communes du Grand Dijon, associations locales, bailleurs, syndics et ambassadeurs du tri du Grand Dijon



DESRIPTIF DE L'ACTION

Le service de broyage des végétaux, mis en place par la Communauté de Communes du Pays Charitois, consiste à faciliter la valorisation des végétaux au domicile des particuliers ainsi que dans les services techniques des communes. Sur rendez-vous, particuliers et communes peuvent faire broyer les végétaux qu'ils ont coupés. Le broyat obtenu est utilisé sur place en paillage ou en compost avec des conseils donnés par les agents.



broyage de végétaux

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Une conjonction de circonstances est à l'origine de la création de ce service de broyage des végétaux : une application stricte de la réglementation sur le brûlage des déchets verts, un incendie à la plateforme de végétaux, et une capacité de cette plateforme devenue insuffisante. Les objectifs étaient de diminuer les apports en déchèterie et d'aider les municipalités à faire cesser les brûlages sauvages tout en sensibilisant les usagers au compostage des bio-déchets, le broyat constituant un très bon apport carboné pour la fabrication de compost.



**Communauté
de Communes
du Pays Charitois**

14 communes

11 244 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **Offre de service** : suite à l'expérimentation de 2012, le broyage des végétaux est devenu un service à part entière de l'intercommunalité.
 - 52 abonnés en 2013, 140 utilisateurs lors de l'expérimentation gratuite
 - Prestation payante (20€/h plus un forfait technique de 10€ pour le déplacement et l'installation)
 - Carte de fidélité : forfait technique offert au 3^{ème} rdv, 1 heure offerte si le particulier composte
- ➔ **Insertion et emploi** : appui du chantier d'insertion de l'intercommunalité (formation de 2 agents), création d'un emploi dans le cadre de la pérennisation du service.
- ➔ **Formation** : à la suite de leur demande, organisation pour 12 agents communaux d'une formation sur le paillage et le compostage.
- ➔ **Environnement** : diminution des apports en déchèterie et des feux domestiques sur le territoire.
- ➔ **Notoriété et image de l'intercommunalité** :
 - une dizaine d'articles dans la presse locale, reportage sur France 3 région
 - des demandes d'informations provenant d'une dizaine de collectivités dans toute la France

TÉMOIGNAGE

« J'ai fait appel au service de broyage des végétaux à la suite de notre emménagement dans une maison avec un parc arboré. J'étais à la recherche d'une solution pratique et économique pour enlever le bois abattu qui représente des volumes importants. Les techniciens de la communauté de communes font ça vite et bien. Ils m'ont fait découvrir l'usage du broyat : je m'en sers pour mon composteur, au pied des haies, dans mon potager, et comme herbicide dans mes allées. J'ai régulièrement recours à ce service qui me facilite la vie et qui a fait évoluer mes méthodes de jardinage.

Nathalie Fourcault, une habitante

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Juillet 2011** : appel à candidatures du Conseil Général de La Nièvre pour expérimenter un service de broyage des déchets verts des particuliers
- **Septembre 2011** : candidature de La Communauté de Communes du Pays Charitois
- **Décembre 2011** : achat de broyeur par le CG58, lancement de la communication, convention de prêt du broyeur
- **Janvier 2012** : formation des agents et des techniciens, démarrage du service
- **Septembre 2012** : délibération de pérennisation du service au sein de la collectivité
- **Mars 2013** : 1^{er} rendez-vous payant pour les particuliers
- **Novembre 2013** : formation des agents communaux « Gérer les déchets verts par paillage et compostage ».
- **Décembre 2013** : bilan avec pérennisation du service, ajustement du règlement en cas de tempête
- **Janvier 2014** : début de la 3^{ème} année de fonctionnement du service
- **Juin 2014** : réflexion sur l'achat d'un matériel neuf

CONTACTS

Communauté de Communes du Pays Charitois

03.86.69.69.06
Laurie Saulnier,
prevention.dechets.ccpc@orange.fr
Alexandre Tucou,
alexandre.tucou@orange.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ 1 agent : prise de rendez-vous, visite de chantier, suivi des données, des dépenses, des recettes et réalisation des factures (4h/semaine)
- ➔ 2 agents : broyage chez les particuliers et les communes (2,5 jours par semaine)
- ➔ 1 broyeur prêté par le CG58
- ➔ 1 véhicule dédié au service (déjà présent dans le parc de la collectivité)
- ➔ Achat d'outils pour le service

COÛTS

Le coût du service est de 73,17 €/heure et la collectivité prend à sa charge 60%

POINTS D'ATTENTION

- ➔ **Participation modeste des communes** alors que tous les élus en avaient manifesté l'intérêt pour limiter le brûlage des déchets.
- ➔ Difficultés parfois rencontrées pour l'accès au tas de broyages (fond du terrain, portail trop étroit) et sur les terrains en cas de forte pluie, d'où la mise en place de **visites de chantier avant l'intervention des agents**.



VALORISATION

Grâce à l'expérimentation du service de broyage des végétaux à domicile, le CG58 a créé une action « broyage des végétaux » au sein du PDMD 58. Il procure une aide financière aux collectivités qui souhaitent développer un service similaire sur leur territoire.

PARTENAIRES

Conseil Général de la Nièvre, Ademe, Expert Jardin, CFPPA du Morvan



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Plus de la moitié des collèges de la Saône-et-Loire a opté pour le compostage des biodéchets alimentaires, sous l'impulsion du Conseil général qui prend en charge l'investissement et assure la formation et l'accompagnement des utilisateurs avec l'appui des intercommunalités.



compostage dans les collèges

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Ce projet visait la mise en œuvre du compostage des biodéchets dans 20 collèges en trois ans (sur un total de 53 établissements en Saône-et-Loire). Au delà du compostage, il s'agissait aussi de favoriser la prise de conscience « éco-citoyenne » autour de problématiques adjacentes : gaspillage alimentaire, tri et valorisation in situ des déchets, gestion des espaces verts.

Le Département de Saône-et-Loire

573 communes

32 intercommunalités

556 000 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **En compostant les déchets** de la restauration scolaire, on arrive à réduire de moitié le tonnage d'ordures ménagères produit par l'ensemble de l'activité du collège, ce qui constitue un avantage important pour les établissements soumis à la redevance spéciale ou à la tarification incitative.
- ➔ **Le déploiement du compostage** dépasse les ambitions : 27 collèges ont déjà adopté le dispositif, ce qui permet de détourner environ 200 tonnes de biodéchets par an (constituant une économie de 14 000 €/an sur les coûts d'enfouissement).
- ➔ **Le compost est utilisé sur place** en épandage dans les pelouses, au pied des arbres et des haies : pour 500 repas servis par jour, jusqu'à 2 m³ de compost produits chaque année.
- ➔ **Des effets indirects** de responsabilisation sur d'autres pratiques comme les commandes alimentaires (moins de suremballages, plus de produits frais), la présentation des repas (pain présenté en fin de chaîne du self-service) et la consommation des plats.
- ➔ **Le Département a conçu** un module de formation « compostage en restauration collective », un guide méthodologique de bonnes pratiques, une démarche d'accompagnement des utilisateurs, et un module d'animation en classes.
- ➔ **Des liens nouveaux** entre des équipes qui n'avaient pas l'habitude de collaborer ensemble : agents de la restauration, enseignants, gestionnaires, vie scolaire.

TÉMOIGNAGE

« Cette action permet au Département d'agir directement en mobilisant des équipes engagées et en sensibilisant les plus jeunes. Les élus trouvent ici une action intéressante et fédératrice qui a valeur d'exemple pour le territoire, une preuve que ça marche. Il en va du compostage dans les collèges comme du compostage à domicile : la qualité de la formation et l'accompagnement de tous les instants déterminent la réussite de l'action. Avec les équipes du Conseil général, du Centre Eden et des intercommunalités, c'est aujourd'hui un réseau de terrain performant à l'écoute des collèges qui s'est développé en Saône-et-Loire.

Pierre Martinerie, Vice-président du Conseil général chargé du développement durable

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **2012** : initialisation du Plan avec des composteurs en bacs
 - information des principaux et gestionnaires de collèges (et appel à candidatures)
 - information des agents de cuisine
 - 6 collèges pilotes
 - rédaction d'un guide méthodologique
- **2013** : phase de déploiement du compostage dans les autres collèges
 - module de sensibilisation pour les agents et équipes projet
 - module de sensibilisation des élèves
 - création du module « compostage autonome en restauration collective » dans le parcours de formation « guide composteur »
- **2013** : bilan d'étape
 - avec les principaux et gestionnaires de cuisine, les équipes de cuisine, le Rectorat, Inspection académique et le Conseil général
 - fin 2013 : une vingtaine de collèges en démarche
- **2014** : poursuite du déploiement du compostage

CONTACTS

Conseil général de Saône-et-Loire

Véronique Badet
03 85 39 56 74
v.badet@cg71.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ **Composteurs, bacs de tri, signalétique, communication** : 20 668 € en 2013
- ➔ **Accompagnement par les animateurs du Centre Eden** : environ 4 000 €
- ➔ **Accompagnement par les animateurs PLP non évalué**
- ➔ **Guide méthodologique** : 4 000 € (hors impression)

COÛTS

Composteurs, bacs de tri, signalétique, communication, accompagnement
28 798 € en 2013

Accompagnement par les animateurs PLP
environ 30 000 €

POINTS D'ATTENTION

- ➔ La réussite de l'opération repose sur **une synergie étroite et continue** entre le Conseil général, le Centre Eden (structure d'éducation à l'environnement) et les intercommunalités qui se sont respectivement investis dans la formation et l'accompagnement des collèges.
- ➔ **Les référents se déplacent** dans les collèges pour vérifier le bon fonctionnement du compostage et pour encadrer les premières grosses manipulations lorsque les premiers bacs de maturation doivent être vidés.
- ➔ **Une assistance téléphonique** permet de solutionner le moindre problème qui se présente (ex : odeurs désagréables) afin de prévenir le découragement possible à tout moment des équipes.



VALORISATION

L'engouement pour le compostage dans les collèges ne faiblit pas avec de nouvelles demandes et une extension déjà effective dans 5 lycées de Saône-et-Loire et une trentaine d'écoles.

Dans certains cas, la démarche de compostage a donné naissance à des jardins pédagogiques, qui sont à la fois des lieux d'échanges et des supports d'éducation.

PARTENAIRES

Intercommunalités et collèges



réseau de guides composteurs

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le SICED Bresse Nord a mis en place et anime un réseau de 10 guides composteurs qui, sur la base du bénévolat, accompagnent la gestion de proximité des bio-déchets : sensibilisation et formation des particuliers au compostage et au jardinage au naturel, animations dans les écoles et recrutement d'autres bénévoles... Les guides composteurs font partager leur expérience pratique.



OBJECTIFS RECHERCHÉS

Dans ce territoire rural marqué par une forte représentation de l'habitat individuel, une étude de caractérisation des déchets a mis en évidence la présence dans les poubelles de 20% de bio-déchets. Le réseau de guides composteurs (objectif 20 membres d'ici 2016, 1 pour 1500 habitants) vise à porter le message de la prévention des déchets auprès des scolaires, élus, du grand public ainsi que des cercles proches (voisins, amis, famille...) et à faire vivre le compostage domestique dans la durée.



**SICED Bresse
Nord**

46 communes

29 323 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **Un réseau structuré et avancé :**
 - 10 guides composteurs recrutés de 2012 à 2014
 - répartition homogène sur le territoire
 - le réseau se réunit 2 à 3 fois par an pour échanger sur des bilans, des projets et partager des expériences
 - les membres conduisent des actions régulières : depuis 2012, 310 heures de bénévolat sur le terrain
- ➔ **Sous l'encadrement d'un maître-composteur**, chaque guide composteur a reçu une formation d'une journée au Centre Eden, structure d'éducation à l'environnement, qui lui permet de mettre en œuvre différentes formes de compostage et d'encadrer toute personne désireuse d'adopter le compostage. Pour ceux qui le désiraient s'ajoutaient des modules de formations complémentaires.
- ➔ **Depuis 2012, 1500 personnes** sensibilisées au compostage et au jardinage au naturel : stands sur manifestations, animations scolaires, visite de jardin (retour chez le particulier un an après l'installation du composteur)... sans parler des échanges avec les cercles proches.
- ➔ **Depuis 2012, avec 1200 composteurs** répartis sur le territoire, environ 30 tonnes de déchets détournés de la collecte.

TÉMOIGNAGE

« Être guide-composteur, c'est faciliter l'échange d'informations et de savoirs avec la personne qui vous demande conseil sur le compostage des déchets. Dans le quotidien, je suis amenée à évoquer ce sujet avec des connaissances, des voisins, des amis, des associations... Je n'assène pas des vérités, chaque cas est particulier, dépend du mode de consommation. L'enjeu consiste à éviter tout découragement chez celui qui peut rencontrer des difficultés à réaliser son compost. Je suis une jeune retraitée mais je me souviens que mon père déjà à l'époque réalisait son compost, avec parfois quelques difficultés à bien faire... »

Marie-Thérèse Sarre, guide composteur

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **2011 à 2012** : diagnostic prévention et compostage
- **2011 et 2013** : formation des maîtres composteurs
- **2011** : élaboration du programme de compostage sur 3 ans
- **2012** : validation par les élus
- **A partir de 2012** : recrutement des guides composteurs
 - par enquête auprès des habitants : sur 2000 questionnaires distribués, 200 retours positifs pour recevoir une information sur la prévention des déchets et la formation de guide composteur
 - par inscription lors de la distribution de composteurs
 - sur 1200 contacts, 50 personnes se sont déplacées pour recevoir une formation
- **A partir de 2012** : proposition d'intégrer le réseau aux personnes ayant reçu la formation
- **A partir de 2012** : animation du réseau

CONTACTS

SICED Bresse Nord

Lisenn MINGANT
03 85 76 85 66
l-mingant@orange.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ Quelques outils de sensibilisation : panneaux, mallette pédagogique, guides du compostage, quizz...
- ➔ Accompagnement par 2 maîtres composteurs (réfèrent technique professionnel) représentant 0,3 ETP animateurs de prévention

COÛTS

0 €

Aucun coût supplémentaire généré par la mise en œuvre du dispositif



POINTS D'ATTENTION

- ➔ La réussite de l'opération repose sur un travail d'écoute et de formation des guides composteurs afin de leur **donner une capacité d'autonomie** : certaines propositions doivent émaner d'eux mêmes à l'image de ce guide composteur qui a proposé qu'une formation des utilisateurs se déroule dans son propre jardin.



VALORISATION

Le réseau mis en place par le SICED Bresse Nord est le plus avancé en Bourgogne : il poursuit sa montée en puissance avec de nouveaux recrutements dans le cadre des opérations de distribution de composteurs et d'animations diverses.

PARTENAIRES

Conseil général de Saône-et-Loire pour l'organisation des formations au Centre Eden et les formations « guides composteurs »



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

A Lugny (919 habitants), les habitants disposent d'une placette de compostage partagé au centre du village. Elle est gérée par ses utilisateurs qui déposent leurs bio déchets et se partagent le compost obtenu. Pour mobiliser la population, des animations sont organisées au cours du cycle de fabrication du compost.



compostage en cœur de village



OBJECTIFS RECHERCHÉS

Même à la campagne, tout le monde n'a pas la place ou ne souhaite pas installer un composteur à son domicile. Pour permettre à ces habitants de réduire leurs déchets en valorisant leurs déchets fermentescibles, le PLP Sud Bourgogne soutient l'aménagement de placettes de compostage partagé en cœur de village. Il s'agit aussi de créer une dynamique autour du compostage domestique et de la gestion écologique des espaces verts.

PLP sud Bourgogne
(Programme Local de Prévention)

SIRTOM Vallée de la Grosne,
CC du Tournugeois,
CC Maconnais Val de Saône

35 000 habitants

76 communes

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ Depuis mai 2012, 14 villages équipés d'une placette de compostage partagé
 - 70 tonnes / an de déchets détournés
 - 42 m³ / an de compost fabriqué
 - 9100 € économisés sur les coûts d'enfouissement
- ➔ A Lugny, 15 habitants utilisateurs de la placette dont 3 référents
 - 5 tonnes / an de déchets détournés
 - 3 m³ / an de compost fabriqué
 - 650 € économisés sur les coûts d'enfouissement
 - l'enquête envoyée à 47 habitants du cœur de village avait recueilli 13 réponses positives
- ➔ Dans chaque village concerné, une nouvelle dynamique de lien social
 - entraide et partage de connaissances entre les utilisateurs
 - suivi mensuel assuré par un prestataire

TÉMOIGNAGE

« En arrivant dans la région, j'ai pris connaissance de ce projet de placette de compostage et c'était tout naturel pour moi de m'y investir. J'espère pouvoir sensibiliser plus d'habitants lors des animations que j'organise comme les matinées de distribution de compost ou des sensibilisations dans les déchèteries de la communauté de communes. De mon côté, j'utilise avec bonheur le compost pour mon jardin et mes plantes et, entre le tri sélectif, le compostage et une consommation raisonnée, ma poubelle domestique s'évalue à moins d'un sac de 30 litres par semaine pour une famille de 5.

Anne-Sophie Dequiedt, utilisatrice et formatrice, Lugny

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Février 2012** : envoi aux habitants d'un questionnaire sur les pratiques de gestion de leurs déchets fermentescibles et avis sur l'installation des composteurs collectifs
- **Février 2012** : travail avec la municipalité pour définir l'emplacement approprié à la placette de compostage en cœur de village
- **Mars 2012** : réunion d'information avec les personnes ayant répondu positivement à l'installation des composteurs
- **Mai 2012** : installation et inauguration de la placette avec remise des bioseaux
- **Une fois par semaine** : suivi hebdomadaire (pour le brassage du compost) assuré par les bénévoles
- **1 fois par mois (suivis) et 2 fois par an (animations)** : sur des thématiques comme jardinage au naturel ou réutilisation du compost lors des grandes étapes du cycle de compostage (assurés par prestataire)

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ **Animateur PLP** : 2 jours ETP
- ➔ **Placette de 3 composteurs** (1 pour la réserve de matière sèche, 1 pour le dépôt des déchets frais à mélanger avec le broyat, 1 pour les déchets en cours de maturation) avec signalétique et bioseaux

COÛTS

3 composteurs
367 €

Panneaux de communication
sur les composteurs
63 €

Panneaux d'information devant la placette
192 €

Bioseau
2,88 € l'unité

Animations et suivis par le prestataire
1050 € / an



POINTS D'ATTENTION

- ➔ **La période électorale** a ralenti le déploiement des placettes, l'objectif pour fin 2014 étant de 23 communes équipées.

CONTACTS

PLP

Justine Peguet
06 32 06 14 15
preventionsudbourgogne
@orange.fr

Commune de Lugny

03 85 33 21 96
mairie-lugny@wanadoo.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

VALORISATION

Action facilement reproductible en suivant la même méthode.

Pour faire la promotion du compostage, une école peut se joindre au projet en faisant tourner des bioseaux dans les classes, et en apportant les déchets sur la placette de compostage (exemple de l'école de Lacrost).

PARTENAIRES

Communes, bénévoles (référénts de site)



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Sur le thème du gaspillage alimentaire, le SMSOCO réalise une animation « pressage de fruits du verger ».

Les habitants sont invités à apporter leurs fruits propres ainsi que des contenants afin de repartir avec du jus de fruits (volume au prorata de la quantité de fruits apportés).

La pulpe des fruits est ensuite valorisée soit par compostage, soit par alimentation animale.



pressage de fruits



OBJECTIFS RECHERCHÉS

L'initiative part d'une remontée d'information des ambassadeurs du tri : dans ce territoire rural, les déchetteries voient arriver à l'automne des fruits de vergers en forte proportion. Cette animation constitue une alternative à la prise en charge des fruits dans les déchetteries qui donne une seconde vie aux déchets des vergers et lutte contre le gaspillage alimentaire.

SMSOCO

(Syndicat de traitement des déchets ménagers et assimilés Sud-Ouest Côte-d'Or)

8 intercommunalités dans le PLP

160 communes

30 500 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ Pour 2013, année de lancement, 3 journées d'animation autour de la Journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire
 - à Précy-sous-Thil, Liernais et Saulieu (chefs-lieux, cantons de 3 000 à 6 000 habitants)
- ➔ Une ambiance conviviale
 - l'attente était compensée par le plaisir de se voir, de goûter les jus réalisés et de repartir avec ceux de son verger
- ➔ Le résultat a dépassé les espérances :
 - 865 kg de fruits pressés
 - pour 475 litres de fruits fabriqués et redistribués aux participants
- ➔ Entre 3 et 70 kg apportés par personne.
 - 10 kg en moyenne

TÉMOIGNAGE

« J'ai eu le plaisir au titre de mon association d'animer ces journées en compagnie de la personne en charge de la prévention des déchets. C'est un vrai moment de découverte, de convivialité et de partage qui réunit adultes et enfants. Les gens prennent conscience que les fruits de leurs vergers, même tombés à terre, sont mieux ici qu'à la poubelle ou en déchetterie. Ils se prêtent bien à la petite contrainte technique qui veut que, compte tenu de la diversité des quantités apportées, leurs fruits peuvent se retrouver mélangés avec d'autres. C'est d'ailleurs ce mélange des variétés qui participe à délivrer un goût encore plus appréciable.

Fanny Liégeois, présidente Les Jardins de Dryanne

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Juillet 2013** :
 - proposition de l'animation
 - location de l'atelier mobile
- **12 Octobre 2013** :
 - 1^{ère} animation à Précy-sous-Thil
- **16 octobre 2013** :
 - 2^{ème} animation à Liernais
- **16 octobre 2013** : journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire
- **19 Octobre 2013** : 3^{ème} animation à Saulieu

CONTACTS

SMSOCO

Fanny FORMALIK
06 32 69 55 04
ffornalik.smsoco@gmail.com

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ **Animateur prévention déchets** : pour le montage de l'opération, et sur place l'accueil et la pesée des fruits
- ➔ **Prestataire (1 personne)** : pour la phase de fabrication des jus de fruits

COÛTS

Animation et location de l'atelier mobile de pressage de fruits (propriété du Parc Naturel Régional du Morvan)
30 € / jour

Prestataire
300 € / jour

POINTS D'ATTENTION

- ➔ **Pour que le public prenne bien conscience** à travers cette animation de l'enjeu prévention des déchets, prévoir une personne en plus avec remise d'une documentation.
- ➔ **Bien diffuser les recommandations** en amont aux habitants :
 - l'animation fonctionne avec des fruits sans noyau, préalablement lavés, en bon état ou abîmés mais non pourris
 - entre 30 et 50 kg d'apports de fruits par personne pour à la fois fabriquer assez de bouteilles pour chacun et fluidifier l'animation
- ➔ **Pas de pasteurisation sur place** car trop compliqué à gérer au niveau du temps
 - mais des indications étaient données à chacun pour pasteuriser à domicile
- ➔ **Nécessité d'avoir sur le site** de pressage un point d'eau et un branchement électrique.
- ➔ **Quasi essentiellement** des pommes, un peu de poires et de coings
 - le presseur accepte uniquement les fruits à pépins



VALORISATION

Reconduction de l'opération en 2014, dans les mêmes communes et sur de nouvelles.

Une affiche bilan de l'opération a été diffusée dans les communes avec l'accroche de communication suivante à propos des fruits : « avant, je n'avais pas un physique facile, mais ça c'était avant... grâce à vous, 864 kg de pommes et de poires ont trouvé un amateur de jus ! ».

PARTENAIRES

Médiathèque-bibliothèque de Liernais, médiathèque-bibliothèque de Précy-sous-Thil, Relais Petite Enfance - Assistantes Maternelles de la Butte de Thil



DESRIPTIF DE L'ACTION

Le Grand Chalon a mis en place un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire qui associe de nombreux partenaires-relais d'information. Des outils spécifiques ont été réalisés : une exposition interactive sous la forme d'un décor de cuisine grandeur nature, un spectacle théâtral, 3 mémos anti-gaspi.



animations anti-gaspi

OBJECTIFS RECHERCHÉS

L'objectif annoncé est de réduire de moitié le gaspillage alimentaire sur le Grand Chalon (6% des déchets ménagers), soit une diminution des ordures ménagères résiduelles moyenne de 10 kg par habitant en 5 ans. Les actions qui sont développées visent à sensibiliser le grand public, le public scolaire, les professionnels de la restauration et de la distribution aux problématiques du gaspillage alimentaire.



Le Grand Chalon
(collecte et traitement
des déchets)

38 communes

109 471 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

(bilan sur 11 mois de fonctionnement)

- ➔ **Implication d'un service du Grand Chalon**, la Direction de la Santé Publique, qui a permis à l'action de prendre toute son importance.
 - mise en lien avec des structures aussi diverses qu'une clinique, une laverie associative, une maison de quartier, une mutualité ; travail avec réseau de professionnels de l'alimentation
 - émergence d'actions dans le cadre de manifestations telles que le Festival des Soupes, les Marchés Santé, les Journées Bien-Être, ateliers culinaires...
- ➔ **Depuis début 2013, environ 40 interventions** dans des lieux ou structures différentes.
 - 4 000 personnes sensibilisées
- ➔ **Création d'une exposition interactive** « Les pieds dans l'plat ».
 - sous la forme d'un décor de cuisine grandeur nature
 - aborde différents sujets : décrypter et comprendre les dates limites de conservation des aliments, gérer ses stocks, ranger ses placards et son frigo, accommoder les restes, consommer de saison...
- ➔ **Création d'un spectacle** « Les pieds dans l'tas ».
 - 5 représentations gratuites devant 1000 spectateurs en 2013
 - réalisation de 10 saynètes pour des manifestations locales
- ➔ **Réalisation de 3 mémos anti-gaspillage** pour diffusion sur les manifestations.

TÉMOIGNAGE

« La Direction de la Santé publique du Grand Chalon conduit ses opérations dans une logique de partenariat. Dans le cadre de notre programme de sensibilisation "agir sur les comportements alimentaires et les modes de vie", nous avons choisi d'aborder la nutrition de façon large notamment en intégrant la notion d'environnement : saisonnalité, alimentation bio, consommation locale... C'est donc naturellement que nous avons travaillé sur l'anti-gaspi. Les deux services, DSP et prévention déchets, se rejoignent sur le message « cuisinier soi-même pour mieux manger et manger moins cher ».

Sigolène Murat, diététicienne à la Direction de la Santé Publique

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Janvier 2012 à octobre 2012** : appropriation/recherche sur le thème du gaspillage alimentaire ; rédaction du cahier des charges pour l'expo cuisine ; lancement de l'appel d'offres ; choix du candidat ; construction et écriture des textes du décor
- **Novembre 2012** : livraison du décor de l'expo et inauguration lors du Festival des Soupes (1^{ère} animation avec l'outil)
- **Fin 2012** : création de 3 mémos en accompagnement de la cuisine ou pour des ateliers grands publics (même graphisme que l'exposition)
- **Depuis novembre 2012** : le décor cuisine a été installé dans une quinzaine de structures différentes (sur une demi-journée ou plusieurs journées consécutives)
- **Fin 2012 à avril 2013** : accompagnement de 4 restaurants scolaires dans le but de réduire le gaspillage alimentaire généré en cuisine et au self
- **En 2013** : création d'un spectacle par les Totors avec 5 représentations et de 10 saynètes dans différentes communes du territoire
- **Depuis 2013** : 20 interventions sous forme de stands ou d'ateliers culinaires à destination du grand public

CONTACTS

Animatrices du PLP

Delphine Caillet
delphine.caillet@legrandchalon.fr

ou Isabelle Rieutort
isabelle.rieutort@legrandchalon.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ 2 animatrices PLP, Direction Santé Publique du Grand Chalon (DSP), groupe ressource nutrition de la DSP
- ➔ Prestataires : troupe des Totors
- ➔ Décor cuisine grandeur nature « Les pieds dans l'plat »
- ➔ Pour la sensibilisation des restaurants scolaires : gachimètres à pain, balances, caisses
- ➔ Pour les ateliers culinaires : denrées alimentaires et tabliers

COÛTS

Pour les 2 premières années du projet, environ 40 000 € de dépenses réelles réalisées (déduction faite des aides du Conseil Général de Saône-et-Loire et de l'ADEME dans le cadre d'un appel à projets).

POINTS D'ATTENTION

- ➔ Sur cette thématique, il est souvent difficile d'identifier et de fédérer les acteurs qui peuvent devenir des relais effectifs. **Avec son service en charge de la santé publique**, Le Grand Chalon a trouvé un allié efficace. La réussite de l'opération s'explique aussi par le choix d'aborder la thématique au cours d'un maximum d'événements locaux.
- ➔ **Au niveau du suivi dans les restaurants scolaires**, il faut trouver le bon interlocuteur qui va porter le projet. Cette action doit à terme être un vrai projet de l'établissement pour sa pérennité.
- ➔ **S'adapter aux différents publics** et mettre en avant les économies financières que chacun peut réaliser en évitant le gaspillage alimentaire sont des atouts.
- ➔ **L'idée du décor de cuisine** peut-être reprise par une autre structure mais pas le concept retenu (droits d'auteur).



VALORISATION

Outre la sensibilisation du grand public avec les outils et animations spécifiques, l'action de lutte contre le gaspillage alimentaire s'est traduite par l'accompagnement de 4 restaurants scolaires (3 collèges et 1 école) faisant la cuisine sur place. Pour 2014, de nouveaux établissements (lycées) se sont positionnés en raison de la réglementation sur les biodéchets.

A venir : conception d'un document de présentation pour promouvoir l'exposition cuisine auprès des nouveaux élus des communes du territoire (en cours).

PARTENAIRES

Direction Santé Publique (DSP) du Grand Chalon, groupe ressource nutrition de la DSP, restauration scolaire, maisons de quartier...



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Le restaurant scolaire de Tournus (2 écoles maternelles, 1 école primaire) fait la chasse au gaspillage alimentaire. De la commande des repas à la consommation à table, le personnel et les élèves ont adopté des gestes responsables. Après le déjeuner, les biodéchets sont compostés sur place.



cantine responsable

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Dans les cantines scolaires, la fin du service offre trop souvent le spectacle de retours d'assiette comportant des restes alimentaires. En amont du compostage des bio-déchets, le restaurant scolaire de Tournus a mis en œuvre une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire avec la volonté d'impliquer l'ensemble des parties prenantes : agents administratifs, personnels de la cantine, animateurs, élèves et parents d'élèves.



PLP sud Bourgogne (Programme Local de Prévention)

SIRTOM Vallée de la Grosne,
CC du Tournugeois,
CC Maconnais Val de Saône

35 000 habitants

76 communes

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **Réduction des commandes de repas** : en fonction des menus, la Ville de Tournus ne commande pas systématiquement le même nombre d'entrées, de plats et de desserts (par exemple, moins d'épinards que de beignets !).
- ➔ **Le gaspillage alimentaire** est passé de 26% à 20-25% en semaine (sur des pesées indicatives effectuées de février à mai 2013) : les élèves sont incités à goûter même s'ils n'aiment pas, on leur donne des quantités raisonnables et ils sont incités à redemander.
- ➔ **Le pain jeté** a diminué de 59% (gain annuel d'environ 100 €) : le pain est distribué quand les enfants ont consommé leur entrée, une seule tranche de pain à la fois.
- ➔ **Compostage** : 80 kg de biodéchets compostés par semaine, 3 tonnes par an, soit 66% de déchets qui sont détournés de l'enfouissement.
- ➔ **Cohésion et émulation** : une synergie entre la Ville de Tournus, la communauté de communes du Tournugeois et l'école, un rapprochement des services et des métiers (espaces vert, enfance, scolarité, cantine, etc.).

TÉMOIGNAGE

« Dans le restaurant scolaire que nous gérons, la lutte contre le gaspillage alimentaire a produit deux effets : des agents attentifs à cette question, impliqués dans l'action et des enfants qui comprennent et jouent le jeu. Du côté des chiffres de pesée, on observe un différentiel entre les jours de la semaine, qui s'explique par le fait que le mercredi il y a moins d'enfants qui ont plus de temps pour déjeuner avec davantage de disponibilité des agents. Notre objectif pour 2015 est de tomber sous la barre des 20% de gaspillage.

Cédric Gloaguen, directeur du Centre social municipal de Tournus

DÉROULÉ DE L'ACTION

- Prise de contact avec les responsables des affaires scolaires et des espaces verts de la Ville : présentation du projet
- État des lieux
 - 1^{ère} semaine de pesée à la cantine
 - présentation des résultats devant le personnel de la cantine et les animateurs présents lors des repas
 - échanges sur les actions à mettre en place
- Mise en place des actions correctives par le personnel
 - Sensibilisation des élèves en classe
- Installation des composteurs près du restaurant scolaire
- 2^e semaine de pesée :
 - évaluation des résultats à la cantine
 - apports des restes alimentaires dans les composteurs par les élèves et un animateur
 - suivi par la Communauté de communes des transvasements de bacs réalisés par les services des espaces verts de la Ville
- 3^e semaine de pesée (un an après)
 - partage du compost avec les enfants de l'école et du centre de loisirs (plantation de graines dans des pots de yaourt)

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ 1 animateur (10 mn chaque jour pour accompagner les enfants au compost)
- ➔ 2 agents des services espaces verts (1 heure tous les 2 mois pour les transvasements de bacs)
- ➔ 5 composteurs avec panneaux d'affichage

COÛTS

Composteurs, panneaux d'affichage et bioseaux

600 € (pris en charge par le PLP)

POINTS D'ATTENTION

- ➔ Dès l'amont du projet, **intégrer tous les acteurs** concernés (école, animateurs, services techniques, services administratifs...) dans une démarche à plusieurs niveaux d'échelle (intercommunalité, ville, centre social).
- ➔ **Dépasser les obstacles techniques** : la restauration ici en liaison froide, est supposée rendre le compostage moins performant (moins de détournements possibles comme les épiluchures) et plus difficile (risques plus élevés d'apparition d'odeurs dans le composteur).



VALORISATION

Le gaspillage alimentaire en restauration collective s'établit en moyenne à 30% soit 150g/élève/jour.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le projet pédagogique d'un établissement scolaire.

Dans le marché passé avec le prestataire de la restauration scolaire figure une clause de responsabilisation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

CONTACTS

Centre social municipal de Tournus

Cédric Gloaguen
03 85 27 04 42
cgloaguen@tournus.fr

PLP

Justine Peguet
06 32 06 14 15
prevention@sirtomgrosne.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

PARTENAIRE

Ville de Tournus



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

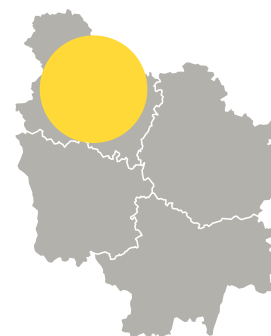
A l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD), une série d'actions de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire ont été portées par des collectivités auprès de divers publics du territoire. Ces actions ont permis au Conseil Général de collecter des astuces et recettes anti-gaspi qui ont fait l'objet d'un livret à destination du grand public.



recettes anti-gaspi

OBJECTIFS RECHERCHÉS

20 à 90 kg (selon les sources) de nourriture sont jetés chaque année par chaque Français au sein du foyer, dont au moins 7 kg encore emballés. Parce que le gaspillage alimentaire a des conséquences non seulement environnementales mais aussi économiques, l'objectif de cette série d'actions était de toucher un large public. Il s'agissait aussi, avec le livret anti-gaspi, de créer un outil commun aux collectivités réunies dans un réseau départemental de prévention des déchets.



**Conseil général
de l'Yonne**

455 communes

353 189 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ Une démarche partenariale du réseau de prévention des déchets
 - 7 communautés de communes, 2 syndicats, représentant un total de 288 000 habitants
- ➔ Une dizaine d'actions (animations sur les marchés, jeu-concours, démonstration de recettes...) lors de la SERD
 - qui ont permis de toucher 200 personnes
- ➔ Des relais de terrain qui ont permis d'aborder des publics en difficulté
 - Centre social (Tonnerre), La Croix Rouge, banques alimentaires (Saint Fargeau, Saint Sauveur en Puisaye), Secours Catholique, Unité Territoriale de Solidarité de Toucy (CG89)
- ➔ Des idées de recettes et astuces anti-gaspi collectées dans le cadre de ces actions
 - aboutissant à la réalisation à moindre coût d'un livret de 24 recettes, mis en ligne sur le site du CG89, diffusé sous forme numérique à toutes les collectivités du département, au réseau A3P et à une soixantaine de responsables internes et d'agents du Conseil général
- ➔ Transversalité avec les services et amorce de nouveaux partenariats sur le territoire.

TÉMOIGNAGE

« J'ai eu l'occasion d'aborder la question du gaspillage alimentaire lors de cours de cuisine donnés au Centre social de Tonnerre devant trois groupes différents : des enfants, des adolescents et des adultes. C'est un public qui fait attention à ses dépenses et donc à sa consommation. Nos idées de recettes ont été reprises dans le livret anti-gaspi édité par le Conseil général : le pain au thon, le gâteau compote de pommes et la bûche au chocolat et corn-flakes. C'est une initiative valorisante pour tous ceux qui y ont contribué.

Sabrina Gibier, agent de communication et d'animation, Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne"

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Juin 2013 :**
 - réunion du réseau départemental avec le Président de la Commission Environnement du CG89
 - décision du thème commun du gaspillage alimentaire en vue de la création d'un outil commun : le livret de recettes
- **Novembre 2013 :**
 - communication des différentes actions sur le site du CG89
- **16 au 24 novembre 2013 :**
 - SERD, manifestations organisées par les différentes collectivités
- **Décembre 2013 – Janvier 2014 :**
 - collecte de 14 recettes et recherches complémentaires pour 10 autres recettes
 - mise en page du livret
- **Fin janvier 2014 :**
 - diffusion du livret de recettes sous forme dématérialisée

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ **Agents des collectivités territoriales : ateliers durant la SERD**
- ➔ **Chargée de prévention du CG89 : coordination des contenus du livret**
- ➔ **Graphiste du CG89 : mise en page du livret**

COÛT

0 €

Diffusion du livret sous forme dématérialisée
(libre aux collectivités de l'imprimer à leur charge pour des besoins particuliers)



POINTS D'ATTENTION

- ➔ Penser à rassembler **des recettes classiques et d'autres originales** comme ici le « gâteau aux peaux de bananes ». Ce sont justement les recettes les plus inattendues qui captent l'attention des publics.

CONTACTS

CG 89

Estelle Mutschler
03 86 72 86 51
emutschler@cg89.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

VALORISATION

Le livret intéresse différentes catégories de personnes :

- des personnes en difficulté, sensibles aux économies à réaliser
- des personnes qui aiment cuisiner à la recherche de recettes originales
- des personnes sensibles à la thématique de la prévention des déchets

PARTENAIRES

Collectivités du territoire, Centre social (Tonnerre), La Croix Rouge, banques alimentaires (Saint Fargeau, Saint Sauveur en Puisaye), Secours Catholique, Unité Territoriale de Solidarité de Toucy (CG89)



DESRIPTIF DE L'ACTION

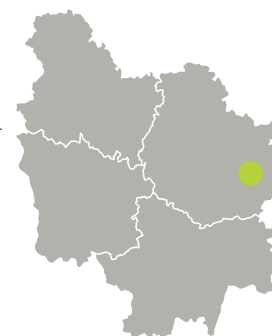
En s'appuyant sur La Rustine (Dijon), une association spécialisée dans ce domaine, le SMICTOM de la Plaine Dijonnaise a lancé des ateliers de réparation de vélos. Le dernier samedi matin de chaque mois, installé sur une place publique, l'atelier « vélos » se met à la disposition de tous pour apprendre à entretenir et réparer son cycle, effectuer un contrôle technique ou recevoir de simples renseignements.



réparation de vélos

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Une quantité insoupçonnée de vélos adultes et enfants finit dans les déchetteries ou est abandonnée dans les caves et greniers faute de réparation. L'objectif des « ateliers vélos » est de faire durer ou de donner une 2^e vie à des objets usuels qui représentent un certain coût à l'achat. Parallèlement à ces ateliers, il s'agissait aussi d'organiser la collecte des vélos remis en déchetterie pour récupération des pièces détachées.



**SMICTOM de la
Plaine Dijonnaise**

29 communes

29 189 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ À titre expérimental, 3 ateliers se sont tenus en avril, mai, juin 2014.
 - 73 personnes sensibilisées
 - 52 vélos réparés sur place
 - 12 vélos donnés à l'association
 - soit 570 à 780 kg de déchets potentiellement détournés
- ➔ 33 vélos récupérés en déchetterie (Izier + Arc sur Tille).
 - pour réparation ou récupération des pièces détachées
 - soit 360 à 495 kg de déchets potentiellement détournés
- ➔ Une bonne représentativité des publics : 2/3 adultes, 1/3 enfants.
- ➔ Une visibilité de l'action, qui a profité à la fréquentation de l'atelier comme à l'image de l'intercommunalité.
 - atelier éphémère en extérieur, installé sur une place publique, à proximité d'un étalage de fruits et légumes, à l'intersection de routes très fréquentées par les automobilistes
 - articles avant et après dans la presse locale, reportage à la radio
- ➔ Du lien social, chacun s'entraidant à réparer quand l'animateur était occupé.

TÉMOIGNAGE

« Le succès de cette opération repose sur trois éléments : un bon partenariat avec le SMICTOM, un cycle régulier des ateliers et de la convivialité ! Offrir le café, le thé, des gâteaux, ça ne coûte pas grand chose et c'est très apprécié par tous : jeunes adultes, parents avec enfant, retraités qui ont participé en nombre. Chacun a bien compris qu'il s'agissait d'apprendre à réparer soi-même son vélo pour le sortir du fond du garage et l'utiliser à nouveau. D'autres sont venus pour faire des dons. On a vraiment le sentiment d'apporter un vrai service en milieu rural.

Bruno Clerc-Verhoeven, administrateur La Rustine

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Février 2014** : réunion/rencontre avec l'association La Rustine
 - élaboration du planning, objectifs et déroulement du projet
- **Février à avril 2014** : échanges avec l'association sur l'organisation des ateliers (devis, matériel, convention)
- **Début avril 2014** : élaboration et signature d'une convention entre l'association et le SMICTOM
- **Avant les vacances de Pâques** : réalisation des affiches, flyers et diffusion dans les écoles, petits commerces, panneaux d'affichages de la commune et des communes alentours
- **Début avril 2014** : réalisation et publication d'articles dans la presse locale (journal, radio, site internet)
- **Avril** : 1^{er} atelier

CONTACTS

SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

Justine Joly
03 80 37 11 86
j.joly.smiptom@orange.fr

La Rustine

Bruno Clerc-Verhoeven
06 60 41 97 22
larustine.org

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

➔ MOYENS HUMAINS :

- 2 animateurs de l'association, 1 animatrice de programme prévention (environ 15 jours de travail en amont, 3 jours par atelier pour préparation et promotion)

➔ MOYENS TECHNIQUES :

- tente fournie par la commune et matériel fourni par l'association

COÛTS

Prestation La Rustine

474 € (soit 158€ par atelier)

Communication

(impression tracts et affiches)

30 €

Achat de boissons et petits gâteaux

40 €

POINTS D'ATTENTION

➔ **L'idée de cette opération** est venue de l' élu référent de la prévention des déchets du SMICTOM qui pratique régulièrement le vélo et qui a trouvé, avec cet angle, le moyen de sensibiliser autrement la population à la prévention des déchets.

➔ **Interventions le plus souvent effectuées** : réglages de freins, du jeu de pédalier, des dérailleurs, du jeu de direction, réparation de pneus après crevaisson, réparation de chaînes de vélos, réglage des basics de la sécurité. Elles favorisent l'usage du vélo comme mode de déplacement alternatif.

➔ Les vélos sont réparés sur place dans la mesure des pièces disponibles, le coût des pièces de rechange restant **à la charge des bénéficiaires**.



VALORISATION

La qualité de la prestation assurée par l'association et la bonne fréquentation du public incitent à renouveler l'opération en 2015 en l'élargissant à une autre commune chef-lieu de canton (Genlis).

Autre perspective : des ateliers ponctuels sur des vide-greniers.

Reproductible sur d'autres territoires de même taille (rural) et adaptable à des territoires urbains sur des événements en lien avec le vélo.

PARTENAIRE

La Rustine de Dijon



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

La Bricothèque est un lieu de prêt d'outils et de partage des savoir-faire (stages de bricolages, conseils), ouvert aux habitants du Grand Chalon pour leurs projets de bricolage. En permettant l'accès sous encadrement à du matériel professionnel, elle évite des achats ponctuels de matériels à bas coût dont la durée d'usage est souvent limitée.



OBJECTIFS RECHERCHÉS

La Bricothèque du Grand Chalon a été annoncée comme le moyen pour les particuliers de réaliser des économies dans leur budget bricolage. Au delà de la prévention des déchets, elle portait un enjeu élargi d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement de l'autonomie et de la solidarité.



Le Grand Chalon
(collecte et traitement
des déchets)

109 471 habitants

38 communes

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

(bilan sur 11 mois de fonctionnement)

- ➔ **Évitement d'achat** : une économie de plus 25 000 € d'achats de matériels pour les adhérents.
- ➔ **Consommation collaborative** : 170 outils mis à disposition de 100 adhérents, une moyenne de 33 prêts mensuels.
- ➔ **Lien social** : 9 bénévoles bricothécaires.
- ➔ **Solidarité** : réception en don de 15 outils.
- ➔ **Environnemental** : diminution de l'emploi de produits dangereux, prévention des déchets (D3E ou résidus de bricolage) – difficilement quantifiable.
- ➔ **Sensibilisation** : des ateliers et des stages de bricolages sont l'occasion de diffuser des informations sur le recyclage des matériaux, la prévention des déchets et les économies d'énergie.
- ➔ **Image** : projet lauréat du Concours bourguignon de l'ESS, nominé au Concours national « s'engager pour les quartiers » FACE ANRU 2013 et retenu dans l'appel à projet prévention du Conseil Général 71 et de l'ADEME.

TÉMOIGNAGE

« J'ai vu passer un article sur ce projet dans le magazine de la ville. Passionné de bricolage, j'ai eu envie de m'impliquer pour donner un coup de main à ceux qui en ont besoin. J'ai vraiment conscience qu'avec la Bricothèque, j'épargne à certaines personnes l'achat de matériels bas de gamme qui sont faits pour générer de la consommation superflue et qui finissent l'essentiel du temps à la poubelle.

Denis Mosset, bricothécaire

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Origine** : la « Boîte à projets », processus de réflexion participatif entre habitants, associations et élus
- **Montage technique et financier** : Active, association œuvrant pour le développement de l'économie solidaire
Durée 6 mois
- **Appui** : Maison de quartier, Grand Chalon, Ville de Chalon
- **Portage juridique** : association Maison des Aubépins (déjà en place, a facilité la mise en route, les adhérents cotisent à la Maison des Aubépins)
- **Acquisition** du matériel technique et recrutement des bricothécaires bénévoles
Durée 4 semaines et plus
- **Ouverture** avril 2013 (permanences : les mardis et vendredis de 16h à 19h)

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ **Référent de la Bricothèque** : adulte-relais recruté et mis à disposition par la Ville de Chalon-Sur-Saône
- ➔ **Local de 30 m²** avec banque d'accueil, outils, matériel informatique et de stockage
- ➔ **Appartement témoin de 3 pièces**

COÛTS

Moyens humains

17 467,40 € (supportés par la Ville)

Prestations de tiers

1 419,70 €

Achat d'outils

12 000 € (pris en charge par la fondation Batigère, le Conseil Général 71 et l'ADEME)

Communication

5 039,92 € (supportés par Active)

Bénévolat

800 €



POINTS D'ATTENTION

➔ 2 élus ont été impliqués dans la mise en place du projet :

l'Adjoint au maire en charge du développement durable, de l'environnement et de l'économie circulaire et l'Adjoint à la citoyenneté, à la jeunesse et à la vie associative.

VALORISATION

Encore très rares en France, les Bricothèques sont des modèles facilement reproductibles et adaptables (chaque structure à sa propre configuration et son propre mode de fonctionnement).

Dans le cas présent, les perspectives sont les suivantes :

- évolution des adhérents en bricothécaires bénévoles
- intégration de matériel de jardinage
- accentuation de la sensibilisation à la prévention des déchets : diffusion de l'annuaire du réemploi réalisé par le Conseil général de Saône-et-Loire

CONTACTS

Bricothèque

Pascal Terrier
03 85 46 61 27
pascal.terrier@
mairiechalonsursaone.fr

Animatrices du PLP

Delphine Caillet
delphine.caillet@
legrandchalon.fr
ou Isabelle Rieutort
isabelle.rieutort@
legrandchalon.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

PARTENAIRES

Ville de Chalon-sur-Saône, Grand Chalon, Association Maison des Aubépins, Association Active, Fondation Batigère, Fondation de France, Logivie, EDF, Ademe, CG71



DESRIPTIF DE L'ACTION

Une Ressourcerie donne une 2^{ème} vie à des objets encore en bon état qui étaient jetés. Au besoin réparés, ces objets sont valorisés puis revendus à des prix réduits.

La Communauté de Communes du Tournugeois s'est appuyée sur une association d'insertion pour mettre en place et faire fonctionner ce dispositif qui s'organise dans le même lieu autour d'un espace de stockage, un atelier de réparation et un magasin de revente ouvert à tous les publics.



ressourcerie

OBJECTIFS RECHERCHÉS

La Ressourcerie constitue le moyen de diminuer les tonnages des déchèteries tout en permettant l'allongement de la durée d'usage des objets récupérés. Elle répond à deux autres objectifs : un objectif économique avec la mise sur le marché d'objets d'occasion aussi divers que de l'électroménager, des meubles, des livres, des bibelots, des vêtements ; un objectif social avec l'emploi et l'accompagnement de personnes en insertion.



Communauté
de Communes
du Tournugeois

12 communes

10 279 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **Objectif environnemental** : réduction des tonnages de déchets à enfouir.
 - En 2012 : 57 tonnes récupérées en déchèterie, 53 tonnes lors de débarras chez les particuliers
 - En 2013 : 50 tonnes récupérées en déchèterie, 120 tonnes lors de débarras chez les particuliers
- ➔ **Objectif économique** : création d'activité.
 - En 2013 : 141 tonnes d'objets vendus représentant un chiffre d'affaires de 105 484 € (89 391 € en 2012)
 - Objets vendus avec une réduction de 90% par rapport au prix du neuf
- ➔ **Objectif social** : création de 19 postes de 20h/semaine pour des personnes en insertion.
 - Des compétences diverses : valorisation, vente, tri, nettoyage, réparation, transport...
 - 35 personnes employées depuis 2012, avec 17 sorties dont 5 positives (ex : poste de brancardier à l'hôpital de Chalon-sur-Saône, formation comme surveillant dans une école nationale d'administration pénitentiaire, contrat d'avenir avec l'OPAC...)

TÉMOIGNAGE

« Après trois années de fonctionnement, la Ressourcerie tourne à plein régime. Dans un territoire touché par le chômage, elle remplit un rôle important pour les personnes défavorisées qui constituent l'essentiel de la fréquentation. Il y a la modicité des prix, c'est vrai, mais surtout les gens apprécient, malgré leurs difficultés financières, de pouvoir se faire des petits plaisirs en achetant et, comme dans n'importe quel magasin, de pouvoir choisir eux mêmes leurs objets. C'est essentiel pour le respect et la dignité.

Martine Varrault, directrice de l'association Economie Solidarité Partage

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **2009** : étude de faisabilité
- **2010** : rapprochement avec l'association Economie Solidarité Partage (déjà active sur le territoire)
- **Octobre 2010** : signature d'une convention de partenariat entre les collectivités et les associations
- **Février 2011** :
 - démarrage de l'activité Ressourcerie avec formation du personnel
 - équipement des déchèteries en conteneurs (assuré par la collectivité) et mise en place des postes d'agents valoristes (assurée par l'association)
 - prêt de bâtiment pour le stockage, atelier de réparation et magasin de revente par la mairie de Tournus, en attendant d'autres locaux
- **Mai 2013** :
 - inauguration des nouveaux locaux de près de 1000 m² (stockage, atelier réparation, bureaux et magasin de revente)
 - bâtiment prêté par la Ville de Tournus et travaux financés par la Communauté de Communes

CONTACTS

Communauté de Communes du Tournugeois

Sévérine Peteuil
03 85 51 05 56
peteuil-severine@orange.fr

Economie Solidarité Partage

Martine Varrault
03 85 32 16 89
martine.varrault@esptournus.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ **Directrice de la Communauté de Communes** : mise en place du projet, lancement et instruction de l'appel d'offres, suivi des travaux pour la rénovation du bâtiment
- ➔ **Chargée de mission Prévention des déchets** : suivi des tonnages valorisés, liaison entre l'association et la collectivité
- ➔ **1 container pour la récupération des objets en déchetterie**
- ➔ **1 bâtiment de 1000m² pour le stockage, atelier et magasin de revente**

COÛTS

Etude de faisabilité

30 576,10 € TTC subvention FDM (ADEME + CG71) : 70 %

Équipement des déchèteries

Conteneurs maritimes : 3 700,00 € HT par conteneur subvention FDM : 60 %

Aménagement et équipement de la ressourcerie

65 773 € soutien FDM : 39 464 €

Rénovation du bâtiment

402 506,42 € subvention FDM : ADEME 182 712 € CG 36 542 €



POINTS D'ATTENTION

- ➔ **Le calcul de la subvention** de fonctionnement versée à l'association se base sur le coût qui aurait été pris en charge si les déchets avaient été traités et éliminés (88€ la tonne).
- ➔ **Magasin installé en zone artisanale** de Tournus : difficultés au départ à le faire connaître, à faire savoir que tous les publics pouvaient s'y rendre.

VALORISATION

Ouverture en septembre 2014 d'un 3^{ème} point de collecte (déchèterie de Sennecey-le-Grand après celles de Tournus et Péronne).

PARTENAIRES

Association Economie Solidarité Partage, Ville de Tournus, ADEME, Conseil Général 71

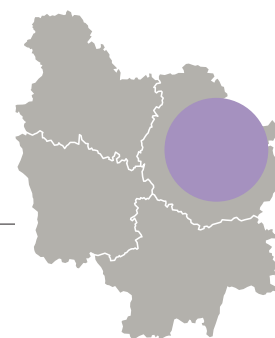


DESRIPTIF DE L'ACTION

Les couches lavables de dernière génération constituent une alternative efficace aux couches jetables qui produisent plus de 2 tonnes de déchets avant la propreté de l'enfant. Le Conseil Général de la Côte-d'Or sensibilise un public très diversifié (collectivités, crèches, assistantes maternelles, parents, prescripteurs, médias...) à leur utilisation en mettant l'accent sur leur modernité.



couches lavables



**Le Département
de la Côte-d'Or**

32 intercommunalités

706 communes

533 000 habitants

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Très peu de jeunes parents ont déjà vu une couche lavable comme on en fabrique aujourd'hui. Partant de ce constat et compte tenu de préjugés encore tenaces, les deux expérimentations en crèches et les outils créés visaient d'abord à développer la connaissance des couches lavables de conception moderne comme alternative durable aux couches jetables.

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **La réduction de déchets est significative** : 200 g de déchets évités par couche lavable utilisée, ce qui fait - 1 tonne de déchets par enfant sur deux années et demie.
- ➔ **Pour les particuliers, avantage économique prouvé** : de 510 à 1510 euros par enfant de la naissance à l'acquisition de la propreté.
- ➔ **Pour les collectivités, emplois induits non délocalisables** : recours à des entreprises d'insertion pour le lavage des couches.
- ➔ **Des données (encore rares en France)** sur la perception des couches lavables, résultant d'une enquête menée en Côte-d'Or auprès des adultes et des assistantes-maternelles :
 - 1% des parents de la tranche 20/50 ans, 3% des parents de la tranche 20/30 ans utilisent des couches lavables ; 33% sont prêts à les utiliser en alternance avec les couches jetables
 - 71% des assistantes maternelles sont favorables à l'utilisation de couches lavables dans leur cadre professionnel
- ➔ **Des outils de communication** qui positionnent la couche lavable comme un produit de substitution durable, moderne et pratique : affiches, dépliant, vidéo, exposition.
- ➔ **Une première expérimentation dans deux crèches** : à Beaune pendant 3 mois et à Nuits-Saint-Georges pendant 10 mois.

TÉMOIGNAGE

« Les couches jetées représentent des volumes considérables qui finissent en enfouissement ou en incinération. Elles pèsent dans les poubelles dont la fréquence de ramassage va vers la baisse dans tous les territoires. Le sujet des couches lavables est nouveau pour beaucoup mais il fera son chemin, comme le tri il y a 15 ans. Ce sont les nouvelles générations qui nous y incitent.

Henri Julien, Conseiller général de la Côte-d'Or

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Juin 2012** : témoignage du SYDOM du Jura sur les couches lavables en maternité lors la Conférence départementale annuelle
- **Novembre 2012** : visite de la crèche Artois de Besançon pour des professionnels de la petite enfance, des élus et des médecins de la PMI
- **Avril 2013** : lancement d'expérimentations en crèches (Beaune et Nuits-Saint-Georges)
- **Septembre 2013** : sortie de la vidéo de promotion
- **Janvier 2014** : résultats de l'enquête
- **Avril 2014** : sortie du dépliant d'information pour la Semaine internationale de la Couche lavable

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ animatrice du PDP (430 heures depuis 2012)
- ➔ prestataires externes pour l'accompagnement des 2 crèches, la réalisation des outils de communication et de l'enquête

COÛTS

Outils de communication, enquête, accompagnement des crèches, animation en relais assistantes maternelles et maternité
55 000 €

POINTS D'ATTENTION

- ➔ En raison de l'incidence économique en collectivité (dans une crèche de 40 places : 2h de travail supplémentaire par jour pour l'approvisionnement des plans de change, l'évacuation des sacs et bacs, l'utilisation des lave-linge et sèche-linge, le pliage) et de la persistance de freins psychologiques dans l'opinion, l'introduction des couches lavables dans une structure collective nécessite **le portage fort d'un élu** avec l'appréciation de l'ensemble des dimensions du projet : environnementale, sociale et économique.
- ➔ Pour l'introduction dans une structure collective, **respecter différents phasages** : 8 étapes d'installation ont été identifiées par le Conseil Général de la Côte-d'Or.
- ➔ **Transversalité nécessaire** avec les services de la PMI pour véhiculer un discours commun.
- ➔ Besoin important d'agir tous ensemble pour **une meilleure connaissance du produit** : seulement 14% des adultes en âge d'être parent ont déjà vu une couche lavable.



CONTACTS

Conseil Général de la Côte-d'Or

Mathilde Mouchet
03 80 63 62 01
mathilde.mouchet@c21.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr



VALORISATION

Autre enjeu pour les années à venir : l'introduction des couches lavables dans les maisons de retraite.

Le Conseil Général de la Côte-d'Or et l'ADEME vont financer le suivi d'autres opérations pour augmenter les retours d'expérience.

Diffusion du Guide de mise en place des changes lavables en établissement d'accueil des jeunes enfants.

PARTENAIRES

8 collectivités porteuses de Programmes Locaux de Prévention des déchets en Côte-d'Or



DESRIPTIF DE L'ACTION

Le SMHCO a fait l'acquisition de vaisselle réutilisable (2000 gobelets, 300 flûtes, 200 assiettes en plastique dur épais) qu'il met gratuitement à disposition des associations et collectivités pour la tenue de leurs manifestations. Cette initiative a été prise, sur la base d'une pratique fonctionnant bien dans une manifestation importante du territoire (Festival de musique Les Nuits Péplum à Alise Sainte Reine), en réponse au souhait d'autres structures locales.



vaisselle réutilisable

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Plus qu'un objectif quantitatif (réduction annuelle de 80 kg de déchets pour 5 manifestations), il s'agit à travers cette action de créer un déclic psychologique dans l'opinion en montrant que la prévention des déchets est possible à tous les niveaux. Pour pérenniser cette action, le SMHCO souhaite par ailleurs procéder à une mise en gestion locale de la vaisselle en identifiant des relais dans chaque collectivité de proximité.



Syndicat Mixte Haute Côte-d'Or (SMHCO)

4 communautés
de communes

193 communes

51 392 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ 5 manifestations utilisatrices la première année (sep-déc 2013), déjà 8 emprunts la deuxième année (jan-juin 2014)
 - soit près de 3500 personnes ayant utilisé la vaisselle réutilisable
- ➔ Diminution de la pollution sur les lieux des manifestations
 - 1 grand sac poubelle seulement sur le festival « Une bouteille à la mer » qui a réuni une centaine de personnes
- ➔ Un effet positif sur les bénévoles
 - moins de déchets à ramasser sur le site
 - le lavage de la vaisselle est bien compris au regard de l'enjeu
- ➔ Une mise en consigne de la vaisselle qui entraîne peu de pertes
 - exemple : les boissons sont vendues par les organisateurs avec une consigne de 1 €
 - la perte est de l'ordre de 5% par manifestation

TÉMOIGNAGE

« Pour notre festival « Une bouteille à la mer » qui a pour ambition d'offrir une autre vision sur la nature et l'environnement avec une approche artistique, nous avons saisi l'opportunité qui nous était offerte par le SMHCO de prendre de la vaisselle réutilisable : ça fait complètement sens avec notre démarche. Tout s'est passé à merveille : l'adhésion des bénévoles, l'effet auprès du public. Sur les 200 verres utilisés, à peine 3 n'ont pas été retournés, et au final nous avons seulement un grand sac poubelle de déchets.

Emmanuelle Vernhet, animatrice, association Empreintes

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Mai à septembre 2013** :
 - acquisition de la vaisselle pour mise à disposition des structures locales
 - financement de l'achat de 460 gobelets pour la COPAS (Communauté de communes du Pays d'Alesia et de la Seine) destinés à l'usage de la collectivité
- **Septembre 2013 à novembre 2016** :
 - création d'un groupe de travail pour définir les orientations du projet
 - prise de contact avec les organisateurs des grandes manifestations
 - recherche des relais locaux pour mise en gestion de la vaisselle
- **Septembre 2013 à décembre 2013** :
 - élaboration des conventions de prêt
- **Depuis septembre 2013** :
 - mise en place de l'action dans les manifestations
 - mise en valeur de l'exemplarité des manifestations adhérentes au programme : par des panneaux pendant la manifestation, des articles de presse avant et après expliquant les changements effectués

CONTACTS

Aude Cathelat

06.30.74.89.36
a.cathelat.smhco@gmail.com

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

➔ Chargé de mission Prévention déchets

- 123 h en 2013 (réflexion du projet, rédaction des conventions, mise en place du système de caisse, rencontre et information pour les manifestations adhérentes)
- dépôt et récupération des caisses en voiture (temps intégré dans le travail de terrain)

COÛTS

Achat de vaisselle pour SMHCO
1 525 €

Achat de vaisselle pour COPAS
300 €

POINTS D'ATTENTION

- ➔ Établir une **convention** bien explicite, notamment sur le fonctionnement de la consigne.
- ➔ S'assurer de la bonne compréhension du **système de consigne** par les organisateurs et les bénévoles.
- ➔ Prévoir **stock de vaisselle** pour compléter les pertes.
- ➔ Utiliser **malles de transport** bien solide.
- ➔ Penser à accompagner le prêt de la vaisselle réutilisable par des panneaux expliquant la démarche et sensibilisant à la prévention des déchets.



VALORISATION

Action facilement reproductible, peu coûteuse, à fort pouvoir symbolique auprès de la population.

PARTENAIRES

Collectivités, associations



DESRIPTIF DE L'ACTION

Sous l'impulsion de la CCI de Saône-et-Loire, les commerçants de Louhans sont engagés dans une démarche de prévention des déchets. Avec un accompagnement continu et souple, ils ont eux-mêmes mis en place les gestes appropriés à leurs activités respectives pour réduire leurs déchets et ceux de leurs clients.



éco- commerçants

OBJECTIFS RECHERCHÉS

L'objectif était de mobiliser 25 commerçants sur les 100 installés sous les arcades de Louhans en les rendant acteurs de leurs choix. L'enjeu a consisté à établir des diagnostics au cas par cas, puis à permettre à chaque commerçant de choisir les gestes appropriés à sa situation. A travers l'exemplarité des commerçants de Louhans, il s'agissait aussi de sensibiliser la clientèle à la prévention des déchets.

Sivom du Louhannais

42 200 habitants

5 communautés
de communes

47 communes

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ 26 commerçants engagés dans le dispositif (sur 36 démarchés).
- ➔ Du sur-mesure pour chaque commerçant : par exemple, au lieu d'un film plastique, le fleuriste emballe les fleurs dans du papier kraft imprimé avec de l'encre à l'eau.
- ➔ Une grande diversité d'activités représentées : fromager, boulanger, pharmacien, coiffeur, fleuriste, cordonnier, opticien, traiteur, restaurateur, hôtelier, imprimeur...
- ➔ Création d'une placette de compostage dédiée aux commerçants : utilisée aussi bien par le restaurateur (restes alimentaires), le fleuriste (déchets végétaux), l'opticien (mouchoirs en papier), le coiffeur (cheveux)...
- ➔ 11 commerçants compostent : ils déposent leurs déchets une à deux fois par semaine.
- ➔ Adoption du stop-pub : 1 tonne de déchets évitée par an.
- ➔ Une évolution significative dans l'attitude des commerçants qui a fait le chemin suivant : scepticisme au départ, interrogations suite aux premiers échanges, puis intérêt, engagement et fierté.
- ➔ Attribution par le Conseil général de Saône-et-Loire du label départemental « les petits gestes durables ».
- ➔ Valorisation à travers la presse des commerçants, des institutions et du territoire.

TÉMOIGNAGE

« La Ville de Louhans a été retenue à l'issue d'un appel à candidatures pour cette opération unique en France par son ampleur, après plus d'un an de travail mais aussi grâce à la motivation des commerçants. Les résultats sont très attendus au niveau national, de nombreux territoires, en métropole comme en Outre-Mer, s'étant déjà rapprochés de nous pour l'appliquer chez eux.

Bernard Echallier, président de la CCI de Saône-et-Loire

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Décembre 2012 à mai 2013** : ingénierie de projet
 - rencontre avec l'Union Commerciale de Louhans, réalisation d'une plaquette
- **Mai à août 2013** : rencontres avec les commerçants
 - envoi plaquette, réunion d'information, porte-à-porte
- **Juin à septembre 2013** : diagnostics personnalisés
- **Juin à octobre 2013** : définition personnalisée des éco-gestes
- **Novembre à mars 2013** : suivi de la mise en place des éco-gestes
 - échanges avec les commerçants : questions, impact sur la clientèle
- **Décembre 2013 à mars 2014** : communication des résultats
 - dans la presse locale et régionale, notamment article sur chaque commerçant dans l'Indépendant du Louhannais, chronique de 2' sur Radio Bresse et reportage France 3
- **3 avril 2014** : remise à chaque commerçant du label départemental « les petits gestes durables »
 - pendant la Semaine du développement durable

CONTACTS

CCI 71

Julie Le Gouézigou
03 85 21 53 16
ou 06 33 47 03
j.legouezigou@cci71.fr

SIVOM du Louhannais

Francine Guillemain
03 85 76 09 40
sired.communication@wanadoo.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ 1 conseiller déchets CCI : 115 jours hors temps alloué à la rédaction du guide méthodologique (15 jours)
- ➔ 1 animateur prévention déchets : un tiers du temps mobilisé pendant l'action

COÛTS

6 composteurs
200 €

Communication (plaquette, publi-reportage, spots radio)
7000 €



POINTS D'ATTENTION

- ➔ Projet qui requiert **de la persévérance, de la disponibilité, de la souplesse et du temps** compte tenu de la cible concernée.
- ➔ **L'implication** de l'Union commerciale est indispensable.
- ➔ **Privilégier la proximité** dans l'information : pour initier la démarche, un travail en porte-à-porte a plus de chance d'aboutir qu'une réunion publique (la réunion générale sans porte-à-porte préalable avait déplacé seulement 3 commerçants !) sauf si celle-ci s'intègre dans une réunion déjà existante (par exemple, une réunion de l'Union Commerciale).

VALORISATION

Action pionnière en France sous cette forme dans la mesure où les éco-gestes ont été définis sur mesure par chaque commerçant.

Action reproductible (déjà plusieurs collectivités intéressées en Bourgogne) : la CCI 71 a réalisé un Guide méthodologique de transfert de compétences et propose un accompagnement des territoires volontaires. Ils permettront d'optimiser les moyens humains déployés pour chaque projet.

Action présentée en 2013 au Colloque national de l'Ademe.

PARTENAIRES

CCI 71, Chambre des métiers et de l'artisanat 71, Union commerciale de Louhans, Conseil Général, ADEME Bourgogne



DESRIPTIF DE L'ACTION

A l'initiative du SIEEN, 223 communes et communautés de communes ont été invitées à s'engager dans une démarche d'éco-exemplarité autour de la réduction des papiers et des produits toxiques. Cette démarche implique aussi bien les élus que les agents dans un territoire correspondant à la partie la plus rurale de la Nièvre.



administrations éco-exemplaires

OBJECTIFS RECHERCHÉS

Avec les banques, les administrations sont les premiers générateurs de déchets papier. Dans leurs missions d'entretien, elles emploient aussi beaucoup de produits toxiques. L'objectif était de parvenir à 10% des communes signataires d'une Charte d'éco-exemplarité en un an, 25% en deux ans, avec pour traduction significative l'évitement de 250 tonnes de papiers administratifs en cinq ans.

SIEEN

(Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre)

14 intercommunalités

223 communes

91 500 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **Fin 2013**, au terme d'un an, 7% des communes signataires de la Charte d'éco-exemplarité, représentant 34% des habitants du territoire.
- ➔ **À travers les formations mises en place :**
 - 72 élus et 113 agents sensibilisés à la prévention des déchets
 - 28 agents techniques formés aux techniques alternatives aux produits chimiques en jardinage
- ➔ **Une étude engagée avec l'ANAR**, association d'insertion, afin de proposer aux collectivités du territoire, une solution de collecte et de recyclage des papiers confidentiels (30% sont encore brûlés alors que cette pratique est prohibée depuis 2012).
- ➔ **De nouvelles formations sur le territoire** pour les agents ou des formations actualisées, par exemple :
 - sur l'usage des papiers administratifs (impression en recto-verso, paramétrage des imprimantes pour deux pages sur une feuille, etc.)
 - sur la séparation des papiers confidentiels (dépôt dans les conteneurs à papiers, solution ANAR...)
 - sur la dématérialisation des documents administratifs
- ➔ **Une image positive des administrations et des élus** auprès des administrés qui donne plus de poids pour diffuser le message de la prévention des déchets auprès du grand public et des professionnels.

TÉMOIGNAGE

« Je me suis engagé avec détermination dans ce projet en réalisant que dans nos petites communes, on continuait d'imprimer sans compter alors qu'il existe des alternatives simples à la production de déchets papier : la dématérialisation, la sauvegarde et l'organisation des dossiers, l'impression recto-verso, l'utilisation du verso comme brouillon... Dans ma mairie, je vois le résultat : on consomme moins de papier, moins de cartouches d'encre, et on fait des économies. La nouvelle génération des secrétaires de mairie qui arrive est parfaitement consciente de cet enjeu et elle joue son rôle de sensibilisation auprès des plus anciens.

Pierre Landurier, vice-président du SIEEN en charge des déchets

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Juillet 2012 à décembre 2013** : état des lieux dans les communes
 - questionnaire retourné à 48% par les élus, à 78% par les agents
- **Janvier 2013** : suite à l'analyse de l'enquête, élaboration d'un plan d'actions
- **Janvier-février 2013** : organisation de débats-échanges avec les élus et techniciens sur les propositions
- **Mai-décembre 2013** : lancement du plan d'actions
 - promotion de la Charte des Collectivités Eco-Engagées et diagnostics
 - réunions d'information et groupes de travail (« les rendez-vous de l'Eco-exemplarité »)
 - lancement des formations des agents
 - réalisation d'outils : meubles à trier, expositions...
- **À partir de décembre 2013** :
 - 1^{er} diagnostic dans les communes avec des élus et des agents
 - recherche d'éco-gestes personnalisés à chaque commune
- **1^{er} semestre 2014** :
 - rencontres avec des partenaires : ANAR, Centre de gestion, CNFPT
 - création d'une présentation et d'un guide du nouvel élu
 - organisation d'un rendez-vous de l'éco-exemplarité (nouveaux élus et rendu de l'enquête archivage)

CONTACTS

SIEEEN
Syndicat intercommunal
d'énergies, d'équipement
et d'environnement
de la Nièvre

Cécilia Blanc
03 86 59 76 95
cecilia.blanc@sieeen.fr

ADEME Bourgogne
frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

➔ MOYENS HUMAINS :

- 1 responsable de pôle déchets ménagers, 1 animatrice de programme prévention, 10 ambassadeurs de tri et prévention des déchets, 2 adjointes administratives, 1 chargée de communication, 1 intervenant extérieur bureau études/conseil Ademe
- soit 120 jours en équivalent temps plein

➔ MOYENS TECHNIQUES :

- création d'un stand de démonstration, fabrication d'un meuble à trier les produits toxiques (ampoules, cartouches, téléphone et batteries, piles...), création de matériel de communication et de documents techniques

COÛTS

Fabrication des stands

350 €

Frais de réception

3 000 €

Agence Akteco pour formation des ambassadeurs, animation d'un rendez-vous de l'éco-exemplarité et accompagnement technique

11 000 €

Présence ambassadeurs tri et prévention

1 600 €

POINTS D'ATTENTION

- ➔ La réduction des papiers dans les administrations procède d'un **changement de culture** : par exemple il faut vaincre les réticences de nombreux élus qui ne lisent leurs mails que si leur secrétaire les imprime !
- ➔ Pour informer et convaincre, s'appuyer sur des **structures-relais fortes** (ici : l'Union amicale des maires de la Nièvre – UAMN58 qui a fédéré les élus) et des intervenants bien identifiés (ici les ambassadeurs du tri des intercommunalités sont entrés en contact naturellement avec les secrétaires de mairie).
- ➔ **La proximité des élections municipales** a retardé le déploiement des signatures : 34% des communes s'étaient mises en attente. Depuis avril 2014, les relations entre les communes et le SIEEEN ont repris avec une perspective de résultats encourageante.

VALORISATION

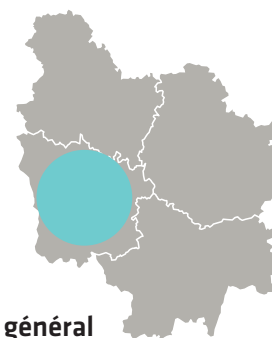
A condition d'accepter d'y consacrer tout le temps nécessaire, l'opération est reproductible puisqu'elle procède d'une méthodologie testée et vérifiée.

PARTENAIRES

Union amicale des maires de la Nièvre UAMN58, collectivités adhérentes au SIEEEN, Centre de gestion, Archives départementales, ANAR, Jardiforest, CFPPA du Haut Morvan



appel à projets



DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Le Conseil général de la Nièvre a lancé un appel à projets sur la réduction des déchets en direction des associations, des entreprises, des collectivités et organismes publics situés sur son territoire. La participation financière du département était conditionnée à la présentation d'une évaluation des actions entreprises et des résultats obtenus.

OBJECTIFS RECHERCHÉS

L'appel à projets était destiné à faire émerger des projets innovants sur la réduction des déchets, venant plus particulièrement d'opérateurs éloignés de ce sujet. A terme, il s'agissait de promouvoir les expériences et les bonnes pratiques pour encourager leur diffusion.

Conseil général de la Nièvre

22 collectivités de collecte
et traitements des déchets

312 communes

218 341 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ 6 projets en 2011, représentant un budget total de 118 324 €.
- ➔ 10 projets en 2012, représentant un budget de 141 740 €.
- ➔ Une synergie avec le SIEEEN (Syndicat intercommunal d'énergie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre), le CG58 concentrant ses subventions sur le territoire non couvert par le SIEEEN.
 - globalement sur les deux années, 88 868 € de subventions apportés par les deux partenaires
- ➔ Des projets originaux :
 - par la Chambre des métiers, collecte des déchets toxiques auprès des artisans
 - par l'USEP, actions de prévention des déchets sur les manifestations sportives
 - dans une épicerie solidaire, collecte et vente des surplus d'une production maraîchère
 - par l'entreprise Jardiforest, réalisation de sites de compostage en pied d'immeuble
 - par le foyer Valombré, expérimentation de gestes de réduction des déchets avec la participation des handicapés mentaux
 - par le centre social du Vert Pré, opération foyers témoins

TÉMOIGNAGE

« Le projet de lancer une opération ménages-témoins sur la prévention des déchets est venu d'un groupe d'adultes qui participent à des ateliers cuisine. Ils avaient envie de faire partager aux habitants leur sensibilité à la réduction des déchets. L'appel à projets du Conseil général a représenté une vraie opportunité. Sur 12 familles engagées, recrutées sur un vide-grenier, 5 ont poursuivi l'aventure au terme des 7 mois d'expérimentation avec de réels résultats, 2 familles ont participé partiellement mais ont obtenu tout de même des résultats et 5 familles ont arrêté en cours de route pour raison médicale ou par manque d'intérêt.

Marie-France Jollet-Dion, responsable du centre social du Vertpré (Nevers)

DÉROULÉ DE L'ACTION

Pour la première année

- **11 février 2011** : lancement de l'opération
- **11 février au 8 avril 2011** : accompagnement individuels des candidats
- **Du 8 au 20 avril 2011** : analyses des projets
- **21 avril 2011** : comité de pilotage
- **Commission permanente du Conseil général du 6 juin et Comité syndical du SIEEEN du 8 juin 2011** : décision et établissement de conventions
- **4 avril 2012** : relais médiatique des projets soutenus
- **Juin 2011-décembre 2012** : suivi des projets
- **Décembre 2012** : bilans

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ **Animateur prévention déchets :**
0,5 ETP la première année ; 0,25 ETP ensuite

COÛTS

2011, subvention de
23 159 €

2012, subvention de
23 500 €

POINTS D'ATTENTION

- ➔ S'assurer de la compréhension de la démarche et du **partage des valeurs** qu'elle implique.
- ➔ Pour les structures retenues, cette démarche nécessite une **maîtrise de la conduite de projet** :
 - conditionné aux résultats obtenus, le versement des soutiens financiers peut représenter une contrainte pour certains
- ➔ **Un calendrier glissant est préférable** dans la réception des projets qui ont leurs actualités et leurs opportunités propres.
 - Lancé en 2011, l'appel à projets a été renouvelé une fois seulement en 2012
 - Depuis 2014, un financement sectoriel permet d'aider les projets lors de leur dépôts, et de réaliser des partenariats au cas par cas

CONTACTS

Conseil général de la Nièvre

Jean-Claude VIDEUX
03 86 60 58 76
jeanclaude.videux@cg58.fr

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr



VALORISATION

La formule « appel à projets » permet de l'expérimentation, un soutien à l'innovation puis un retour d'expériences en vue de leur généralisation.

PARTENAIRE

SIEEEN (Syndicat intercommunal d'énergie, d'équipement et d'environnement de la Nièvre) porteur d'un programme local de prévention des déchets

Le soutien de l'ADEME aux plans et programmes de prévention

En 2009, l'ADEME a lancé un dispositif de soutien aux départements pour la mise en œuvre de Plans Départementaux de Prévention (PDP) et aux EPCI à compétence déchets pour des Programmes Locaux de Prévention (PLP). Encadré par des contrats de performance d'une durée de 5 ans, ce soutien se présente sous forme d'une aide forfaitaire à l'habitant, versée sur justificatifs de résultats. Les contrats sont reconduits annuellement si les résultats de l'année précédente ont été atteints.

➔ Qu'est-ce qu'un Plan Départemental de Prévention (PDP) ?

Le plan est porté par la collectivité qui a la compétence planification de la gestion des déchets, c'est-à-dire le Conseil Général. L'objectif principal du plan est d'animer le déploiement des programmes sur son territoire pour qu'au **minimum 80 % de sa population** soit concernée.

➔ Qu'est-ce qu'un Programme Local de Prévention (PLP) ?

Le Programme Local de Prévention est porté par une collectivité exerçant la compétence collecte et/ou traitement des déchets. Les programmes ont pour objectif principal la **réduction des Ordures Ménagères et Assimilées d'un minimum de 7% en 5 ans**.

➔ Déploiement du dispositif en France

Depuis 2009, 45 plans départementaux et 380 programmes locaux ont été soutenus pour une durée de 5 ans. Plus de 65 % de la population française est concernée par un Programme Local de Prévention.

➔ Le réseau des Animateurs de Plans et Programmes de Prévention (A3P)

L'ADEME apporte également son soutien aux collectivités par le biais de formations et par l'animation du réseau des Animateurs des Plans et des Programmes Locaux de Prévention. Ce réseau a pour objectifs de faciliter les échanges d'expériences, les capitaliser et garantir la qualité des démarches engagées.

Les moyens mis à disposition du réseau sont :

- un annuaire du réseau avec plus de 400 membres,
- l'organisation de rencontres thématiques nationales et régionales,
- une plateforme collaborative dédiée aux animateurs,
- **OPTIGEDE : une plate-forme d'échanges et de diffusion des bonnes pratiques**, qui comprend des exemples d'actions menées sur les territoires, leurs résultats et des outils opérationnels (fiches méthodologiques, documents types...).

www.optigede.ademe.fr



CONTACT

ADEME Bourgogne

Fédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr // 03 80 76 89 69

www.bourgogne.ademe.fr



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.ademe.fr





DESRIPTIF DE L'ACTION

Sous la bannière Opération Seconde Vie, un magasin éphémère dédié à la revente d'objets et de meubles d'occasion a été ouvert au centre ville de Mâcon, dans un lieu connu et dans une rue commerçante et piétonnière très fréquentée. Il a favorisé l'écoulement des articles récupérés dans le cadre d'une ressourcerie.



opération seconde vie

OBJECTIFS RECHERCHÉS

En lançant cette opération événementielle, la CAMVAL (Communauté d'agglomération Mâconnais Val de Saône) souhaitait faire connaître la Ressourcerie® Eco'Sol comme une structure, non seulement de don, mais aussi de vente d'objets et de meubles qui sont détournés de l'enfouissement. Car si la collecte fonctionne bien avec des points de récupération dans toutes les déchetteries du territoire, il n'en va pas de même concernant la remise en circuit des articles en raison d'un manque de visibilité du magasin de la Ressourcerie®.



CAMVAL
(Communauté
d'agglomération
Mâconnais
Val de Saône)

26 communes

61 204 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ Le magasin éphémère a ouvert **une semaine à deux reprises en 2014** :
 - En janvier : 72 objets vendus pour une recette de 1136 €
 - En novembre : 103 objets vendus pour une recette de 1524 €
 - Principalement vendus : des meubles et de la vaisselle ; puis des livres, des jouets, de l'équipement pour la maison, des vêtements, des jouets.
- ➔ Il a été conçu comme **un lieu d'information et d'animations** :
 - Présence d'artistes-créateurs recyclant des objets, présence de réparateurs (horlogerie et recharge de cartouches d'encre), ateliers créatifs, stand UFC que Choisir sur l'éco-consommation, stand CAMVAL présentant des guides et alternatives aux produits jetables...
- ➔ En touchant **un large public (adultes et scolaires)**, il a favorisé la découverte d'une autre manière de consommer :
 - effet positif sur la perception du réemploi en montrant que les objets de seconde main ne sont pas réservés au plus démunis ou aux personnes sensibilisées au développement durable.
- ➔ Il a bénéficié d'**une bonne couverture médiatique** avec une image positive pour la CAMVAL, la Ressourcerie® Eco'Sol et les partenaires de l'opération :
 - Articles dans le Journal de Saône-et-Loire, dans La Voix de l'Ain, sur le site internet Mâcon Infos, et reportage sur France 3 Bourgogne.
- ➔ La **filière de récupération** des objets est bien installée :
105 tonnes détournées de l'enfouissement en 2014.

TÉMOIGNAGE

« L'Opération Seconde Vie atteindra sa maturité avec la troisième édition en janvier 2016. Les éditions précédentes ont permis, d'une part, de vérifier l'intérêt des habitants pour ce magasin éphémère, d'autre part, de retenir la période des soldes comme étant la plus propice à une affluence importante. Deux ingrédients expliquent le succès de cette opération : le choix du lieu, ici une salle d'exposition municipale en plein centre-ville, et d'autre part la forte médiatisation de l'événement.

Roger MOREAU Vice-président de la CAMVAL,
délégué à l'environnement, au développement durable et aux aménagements liés

DÉROULÉ DE L'ACTION

Edition de novembre 2014

- **Printemps** : réservation de l'Espace Carnot - Montrevel au centre ville de Mâcon
- **Été** : recherche et rencontre des professionnels du relooking
- **Septembre** : inscription des écoles pour les visites
- **Septembre / octobre / novembre** : recherche et contact de réparateurs
- **Septembre / octobre / novembre** : création des outils de communication et déploiement de la communication

CONTACTS

CAMVAL

Marie-Pierre MARCHAND
03 85 38 44 39
MP.MARCHAND@camval.com

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

➔ MOYENS HUMAINS :

- Animatrice prévention déchets : 24 jours
- Equipe Pôle Environnement : 5,5 jours (essentiellement pour les animations de la semaine)
- Services techniques : 0,5 jour

➔ MOYENS TECHNIQUES :

- Salle dédiée au magasin éphémère

COÛTS

Moyens humains

4 000 € (supportés par la CAMVAL)

Communication pour les outils (affiches Decaux, affichettes A3, flyers, kakemonos, publicités, invitations...) et les honoraires agence

6 598 € TTC



POINTS D'ATTENTION

- ➔ **D'une édition à l'autre, l'organisation s'est affinée** : évacuation des meubles vendus, approvisionnement régulier pendant la semaine, sélection spéciale d'articles pour la vente éphémère, renouvellement et diversification des exposants...
- ➔ **Il est difficile d'attirer des professionnels** de la réparation, qui ne peuvent se libérer car souvent seuls dans leur entreprise.



VALORISATION

Le modèle d'un magasin éphémère en centre ville valorisant le réemploi est reproductible ailleurs.

La CAMVAL travaille à l'optimisation de cette opération autour des pistes suivantes :

- Mettre en avant les réparateurs au cours d'une journée dédiée
- Valoriser la création à travers une exposition de meubles relookés par des particuliers
- Développer les animations pour les scolaires

PARTENAIRE

Ville de Mâcon, Ressourcerie® Eco'Sol, Chambre des métiers et de l'artisanat, artistes-créeurs, artisans réparateurs, UFC que Choisir



DESRIPTIF DE L'ACTION

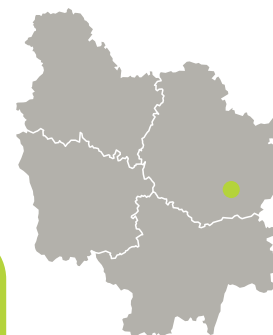
Concept né à Buenos-Aires, la « gratiféria » (littéralement : foire gratuite) est un marché de l'occasion d'un nouveau type qui repose sur le principe suivant : ni troc, ni argent, ni réciprocité. On y vient pour se débarrasser d'objets devenus inutiles ou superflus, on y vient pour récupérer des objets mis en dépôt, et on peut faire les deux à la fois ! Le surplus est soit récupéré par les donateurs, soit ramassé par une association caritative.



gratiféria

OBJECTIFS RECHERCHÉS

En lançant cette opération le 22 novembre 2014 à la salle des fêtes de Barges dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, la Communauté de communes du Sud Dijonnais a souhaité mettre en place une action forte participant à l'allongement de la durée d'usage des objets. Avec cette « gratiféria », l'objectif des élus était également de favoriser le lien social entre les habitants et de promouvoir une autre vision de la consommation dans laquelle tout service ou tout objet n'est pas nécessairement payant.



**Communauté de
communes du
Sud Dijonnais**

5 000 habitants

9 communes

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ Une quantité d'objets détournés de l'enfouissement
 - Grâce à 150 participants qui pouvaient être donateurs ou receveurs ou les deux à la fois !
 - À la fermeture, 150 kg de vêtements, 30 kg de chaussures récupérés par Le Relais ; 3 m³ d'objets récupérés par Emmaüs.
- ➔ Une animation véhiculant des valeurs fortes :
confiance, partage, citoyenneté
 - L'opération s'est déroulée dans un état d'esprit tout à fait conforme avec la philosophie de la « gratiféria » : j'amène ce que je veux ou rien, je prends seulement si j'ai besoin, je ne demande rien d'autre en échange qu'un sourire !
- ➔ Une réussite en terme de proximité et de lien social
 - Le bouche-à-oreille a fonctionné tout au long de l'après-midi : des receveurs sont revenus en tant que donateurs, de simples curieux se sont transformés en receveurs et même en donateurs...
 - Forte implication des élus et des partenaires qui ont consacré du temps à échanger avec les participants sur le sens de cette opération
- ➔ Un élan d'enthousiasme à l'issue de la « première »
 - Et déjà l'envie de recommencer !

TÉMOIGNAGE

« La « gratiféria » est née de la volonté de mettre en œuvre des solutions complémentaires au travail d'Emmaüs sur les déchetteries, pour donner une seconde vie aux vêtements et aux objets qui sont encore en bon état. La réussite de cette opération, dès sa première édition, résulte d'un partenariat étroit avec les acteurs locaux : Emmaüs, le Relais, la commune d'accueil et le comité des fêtes. Le public a parfaitement adhéré à la philosophie de cette manifestation qui allie prévention de déchets et don à ceux qui en ont besoin.

Hubert Poullot, président de la CCSD

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Septembre 2014** : proposition de l'action au Président
- **Octobre** : validation en commission déchet puis recherche de partenaires et création de supports
- **Novembre** : affichage dans les communes, flyers dans les boîtes aux lettres, banderole à la déchèterie, info sur le site Ecotidien21 et sur le site de l'intercommunalité
- **22 novembre** : Gratiféria

CONTACTS

Communauté de communes du Pays de Nuits Georges et du Sud Dijonnais

Delphine Perrin
03 80 61 19 98
prevention-dechets@paysdenuitssaint-georges.com

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

- ➔ **Animatrice prévention déchets : 14 heures**
- ➔ **Agents communaux et territoriaux : 2 heures**
- ➔ **Equipe de bénévoles du Comité des fêtes : 5 heures**
- ➔ **Binôme Le Relais : 5 heures**
- ➔ **Binôme Emmaüs : 5 heures**
- ➔ **Salle des fêtes avec : 15 tables de don, expo Le Relais, expo Emmaüs, expo prévention et tri, buvette (utilisation de gobelets réutilisables)**

COÛTS

Communication

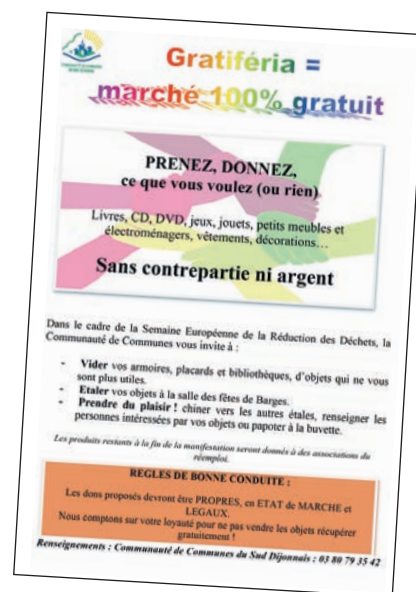
624 € TTC pour les outils (affiches, flyers, banderole)

Salle des fêtes mise à disposition gratuite par la commune

POINTS D'ATTENTION

➔ Le jour de l'événement, rester ouvert d'esprit !

Même si des personnes abusent du concept, elles sont très minoritaires. Inutile de perdre de l'énergie à vouloir les contrôler, mieux vaut se concentrer sur les échanges avec donateurs et receivers pour créer du lien et une dynamique locale.



VALORISATION

Le modèle d'une « gratiféria » est reproductible ailleurs. Elle peut être thématisée : au printemps le matériel de jardin et de bricolage (gratiféria des adultes), à l'automne les jouets et cadeaux (gratiféria des enfants). La Communauté de communes du Sud Dijonnais a décidé de la reconduire chaque année sur son territoire, en octobre pour mieux répartir les animations.

PARTENAIRES

Commune de Barges, Le Relais, Emmaüs, le comité des fêtes de Barges

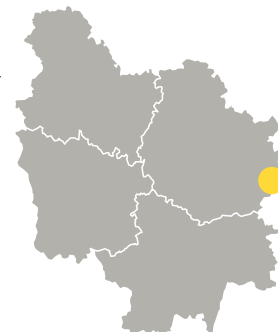


DESRIPTIF DE L'ACTION

Les poules au service de la prévention des déchets ! Sur ce territoire, la commune de Villers-les-Pots a aménagé un poulailler communal en plein centre et la Communauté de Communes Auxonne-Val de Saône propose l'adoption de poules aux enfants et aux assistantes maternelles.



Poulailler communal avec adoption de poules



OBJECTIFS RECHERCHÉS

Nourrir les animaux participe à la réduction et à la valorisation des déchets alimentaires. Le poulailler communal a été mis en place pour permettre aux habitants de détourner les restes alimentaires de la collecte. Sur ce territoire concerné par la redevance incitative, cette initiative s'est accompagnée d'une opération d'adoption de poules pour donner de la visibilité à la prévention des déchets.

**Communauté de Communes
Auxonne-Val de Saône**

16 communes, 15 300 habitants

Commune de Villers-les-Pots

1050 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **Un poulailler partagé** : une quarantaine de foyers déposent régulièrement leurs épluchures, réduisant ainsi leurs déchets sans la contrainte de l'entretien d'un poulailler. Le Conseil municipal des jeunes prend soin des poules, les enfants assurent un tour de garde pour l'entretien du poulailler et ils récupèrent les œufs.
- ➔ **30 paires de poules adoptées** : 26 foyers et 4 assistantes maternelles ont adopté une paire de poules. D'autres se sont ensuite lancés par eux-mêmes
- ➔ **Un geste concret de développement durable** : une poule peut picorer jusqu'à 100 kg de déchets alimentaires par an, et fournit des œufs en circuit ultra court (1 œuf chaque jour par poule en période de ponte) !
- ➔ **Un temps fort de communication sur la prévention des déchets** : 2 reportages sur France 3 Bourgogne Franche-Comté, 2 reportages sur France Bleu Bourgogne, 2 articles dans le Bien Public, 1 article dans *l'âge de faire*, 1 article dans 4 Saisons du Jardin bio et beaucoup de bouche à oreille !

TÉMOIGNAGE

« Dans cette initiative, sans se fixer d'objectifs quantitatifs sur le volume de déchets à détourner, ce qui nous a intéressés, c'est de pouvoir donner du sens à la prévention des déchets. Les deux opérations conjuguées, poulailler et adoption, ont apporté une forte visibilité à notre action. Cela crée un effet d'entraînement auprès des habitants. Pour aller plus loin encore, nous envisageons de recenser les poulaillers privés du territoire en vue de les rendre accessibles aux riverains.

**Cédric Vautier, Vice-président à l'Environnement CC Auxonne Val de Saône,
Conseiller municipal Villers-les-Pots**

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Printemps 2013** : départ de l'opération « poulailler »
 - la commune prête un terrain au centre du village situé derrière l'école maternelle
 - les habitants, les enfants, les élus et le personnel municipal construisent le poulailler
 - la Communauté de communes finance l'achat des poules.
- **Mai 2013** : inauguration du poulailler communal avec une omelette géante (renouvelée chaque année avec succès)
- **Printemps 2014** : conception de l'opération "J'adopte deux poules"
 - définition des critères d'éligibilité (foyers avec enfants entre 5 et 14 ans)
 - choix du fournisseur
 - rédaction d'une charte d'adoption, du dossier de demande d'adoption,
 - conception des supports de communication (affiches, dossier de presse).
- **Juin 2014** : lancement de l'opération "J'adopte deux poules" et campagne de communication
- **Janvier 2015** : l'opération d'adoption est renouvelée et étendue aux assistantes maternelles

CONTACT

Claire CAO PESKA
prevention.dechets@ccavds.fr
03.80.27.03.23

ADEME Bourgogne

frederic.jan@ademe.fr
www.bourgogne.ademe.fr

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

HUMAINS

- ➔ **Construction du poulailler municipal** : 2 journées par les habitants et enfants, l'employé communal et les élus de Villers-les-Pots
- ➔ **Entretien du poulailler** : 1h hebdomadaire par un groupe tournant de 3 enfants du Conseil municipal des jeunes (y compris pendant les vacances scolaires), intervention ponctuelle de l'agent communal
- ➔ **Opération "J'adopte deux poules"** : 6 jours pour l' élu référent et le chargé de mission (préparation de l'opération, communication, traitement des demandes)

TECHNIQUES

- ➔ **Matériaux de récupération pour la construction du poulailler**, achat de grillage à poules par la commune, des poules par la Communauté de communes, mise à disposition du terrain par la commune.

COÛTS

Poules du poulailler

100 €

Grillage

100 €

Poules à l'adoption

24 € par paire, soit 720 € depuis le lancement de l'opération.

Impression en interne de supports de communication (affiches, flyers)

10 €

POINTS D'ATTENTION

- ➔ **Pour le poulailler collectif** :
 - privilégier un emplacement stratégique (lieu de passage, descente de bus, école...)
 - définir un tour de rôle pour le poulailler (celui qui entretient, récupère les œufs)
- ➔ **Pour l'opération "J'adopte deux poules"** :
 - prévenir le risque que la poule « finisse à la casserole » ! (charte d'engagement, diplôme d'adoption remis aux enfants avec choix de deux prénoms, etc.)

VALORISATION

Le poulailler communal est une action très originale, reproductible si le contexte local réunit les conditions du succès développées plus haut. L'opération "J'adopte deux poules" est aujourd'hui plus courante, facile à mettre en place et très visible.

PARTENAIRES

Conseil Municipal des Jeunes de Villers-les-Pots, commune de Villers-les-Pots, jardinerie (ayant un service/fournisseur de volailles).





DESCRIPTIF DE L'ACTION

Un kit d'animations pour enfants sur la réduction des déchets est mis à disposition des animateurs dans le cadre des NAP (Nouvelles activités péri-éducatives ou péri-scolaires). Il est diffusé sur deux territoires : la Plaine des Tilles et la Plaine Dijonnaise.

nou-
veau



kit du « petit Eco t'd'Orien »

OBJECTIFS RECHERCHÉS

La réforme des rythmes scolaires, avec la recherche par les communes de propositions d'animations dans le cadre des temps d'activités périscolaires, a fait naître l'idée d'une thématique sur la prévention des déchets. L'objectif du Kit du « petit Eco t'd'Orien » consiste à sensibiliser les enfants à cet enjeu tout en touchant les parents par des outils (certificats, objets) qui sont ramenés à la maison.



SMICTOM de la Plaine Dijonnaise :

2 communautés de Communes
(CC de la Plaine des Tilles
et CC de la Plaine Dijonnaise)

29 communes

29 134 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ Le Kit du « petit Eco t'd'Orien » comprend 7 activités d'1 heure à 2 heures sur les sujets suivants : éco-consommation, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction du papier, compostage, récupération et réemploi d'objets, utilisation de produits d'entretien ménagers non nocifs.
- ➔ Dans une malle, ce kit réunit : le matériel, les fiches activités, des documents (annexes et informations sur des sujets spécifiques pour les animateurs), une convention de prêt du Kit avec évaluation quantitative et qualitative à compléter par la structure.
- ➔ Ce kit invite les enfants à participer à des jeux et à des expériences qui font comprendre l'enjeu de la prévention des déchets : les animateurs reçoivent une courte formation lors de la remise du kit.
- ➔ L'opération est intéressante à plusieurs titres : gratuite pour les communes, facile à mettre en œuvre par les animateurs, participe à l'éducation citoyenne.
- ➔ Depuis sa mise en place en septembre 2014, avec la recommandation des élus, elle remporte un vrai succès : 200 enfants touchés dans 18 accueils périscolaires

TÉMOIGNAGE

« A la recherche d'idées pour les nouveaux temps péri-scolaires, nous avons pris connaissance sur internet de l'existence de ce kit autour de la prévention des déchets. Avec mes collègues, le sujet nous a intéressés car nous avons le projet d'installer une placette de compostage dans la cour de l'école. Le kit fourni par l'intercommunalité a très bien fonctionné. Parmi toutes les activités proposées, la fabrication d'un produit nettoyant avec du savon noir, la réalisation d'un stop-pub personnalisé à coller sur sa boîte aux lettres et la réalisation d'un lombricarium ont remporté un franc succès.

Elodie Védrine, animatrice péri-scolaire

DÉROULÉ DE L'ACTION

- **Mai/juin/juillet 2014** : réflexion et conception des fiches activités avec adaptation selon territoire
- **Août** : élaboration convention, évaluation quantitative et qualitative, relecture par enseignants et modifications des fiches, achat du matériel
- **Septembre à mai** : premières mises à disposition (5 kits), formation courtes de 1h30
- **Novembre** : premières animations

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

➔ 3 animateurs PLP (environ 35h)

COÛTS

150 à 200 €
par kit (varie selon fournisseurs en matériel)

CONTACT

SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

Justine JOLY
03 80 37 11 86
prevention@smictom-plainedijonnaise.fr

POINTS D'ATTENTION

➔ **Relais important des élus** pour porter le message de l'intercommunalité vers les communes qui organisent les nouvelles activités péri-scolaires.

VALORISATION

Pour aller plus loin, à l'image de ce qui s'est passé dans une école, d'autres actions peuvent ensuite être développées comme le compostage des restes de repas du restaurant scolaire ou le développement d'activités annexes qui complètent celles proposées dans le kit : fabrication de papier recyclé, fabrication d'un appareil de Berlèse qui permet l'extraction de la micro-faune qui peuple les compostières, ou fabrication de pâte à modeler avec des produits naturels.

PARTENAIRES

nou-
veau

Communautés de communes du Pays de Nuits St Georges et Sud Dijonnais, Communautés de communes Ouche et Montagne et Gevrey-Chambertin. Service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise. Communes de la Plaine des Tilles : Arc-sur-Tille, Couteron, Remilly-sur-Tille et Varois-et-Chaignot.





DESSCRIPTIF DE L'ACTION

Sur son territoire, le Sirtom de la Région de Chagny conduit dans la durée une action de sensibilisation vers les publics au contact de bébés (assistantes maternelles et parents) pour faire connaître les alternatives aux produits jetables liés à la petite enfance.



Bébé passe au durable

OBJECTIFS RECHERCHÉS

La demande est venue des assistantes maternelles au moment de la mise en place de la tarification incitative (TEOMi) sur ce territoire : comment réduire des déchets dont le volume augmente forcément avec un ou des bébés ? Sous la dénomination « Bébé passe au durable », ce syndicat intercommunal a choisi une approche globale de la problématique en sensibilisant les utilisateurs à l'ensemble des produits réutilisables pour les bébés, et pas seulement les couches lavables.



**Sirtom de la
Région de Chagny**

60 communes

30 759 habitants

RÉSULTATS OBTENUS

BÉNÉFICES / GAINS / RÉSULTATS ESTIMABLES

- ➔ **Une approche globale** : outre les couches lavables, la sensibilisation a porté sur des produits tels que les gourdes à compote, les pochettes à goûter, les lingettes réutilisables, les boîtes hermétiques qui diminuent tous la production de déchets.
- ➔ **L'impact auprès des professionnels** : la sensibilisation a jusqu'ici touché 200 assistantes maternelles dont une dizaine a accepté de tester les produits, 4 relais assistantes maternelles, 1 puéricultrice / formatrice de la PMI.
- ➔ **L'impact auprès du grand public** : la sensibilisation a jusqu'ici touché 50 familles dont une dizaine a adopté de nouveaux comportements
- ➔ **L'impact auprès de tous, y compris les élus** : un changement de regard, notamment en ce qui concerne la diversité des produits alternatifs et les couches lavables qui ont beaucoup évolué dans leur conception.

TÉMOIGNAGE

« J'ai adopté progressivement les produits alternatifs et ils font aujourd'hui partie de mon utilisation quotidienne, avec l'approbation des parents bien sûr. En pratique, ça ne complique pas les choses (ce sont les parents demandeurs qui lavent les couches réutilisables) et je n'y vois que des avantages, pour l'allègement de ma poubelle et de mes charges financières. Quand on a comme moi jusqu'à 6 enfants en garde dont 3 tout petits, on se représente bien le nombre de couches, cotons, emballages de goûter que cela représente !

Dominique Colin, assistante maternelle

DÉROULÉ DE L'ACTION

Septembre 2012 :

- Rencontre des différents partenaires (CAF, RAM, PMI, centre social)
- Début de l'action, création des supports et rendez-vous avec le Relais Assistantes Maternelles Chagny

Octobre 2012 :

- Rencontre avec les acteurs de la petite enfance de Chagny (RAM, CAF, Centre Social)
- Rencontre avec les assistantes maternelles de Chagny et les parents employeurs

Novembre 2012 :

Animation d'un stand, bourse à la puériculture de Chagny

Décembre 2012 :

Rencontre avec les assistantes maternelles et parents employeurs du RAM de Chagny

Janvier 2013 :

- Rencontre avec la porteuse de projet d'une entreprise de vente, lavage et location de couches lavables et accessoires
- Rencontre avec les RAM de Couches, Epinac et Saint Leger sur Dheune et la micro-crèche de Saint-Léger-sur-Dheune

Février 2013 :

Recherche de fournisseurs locaux de couches et de lingettes lavables

Avril 2013 :

Rencontre avec les assistantes maternelles et parents employeurs des RAM de Couches, Saint-Léger-sur-Dheune et Epinac

Novembre 2013 :

Essais de gourdes à compotes (par 21 enfants chez 8 assistantes maternelles)

Juin 2015 :

Réunions publiques avec les assistantes maternelles, les parents et le SIRTOM avec démonstration de couches lavables et gourdes à compotes pour présenter le bilan d'utilisation des gourdes à compote

Juillet 2015 :

- Début du test des lingettes lavables par les assistantes maternelles à leur demande
- Recherche de nouveaux produits durables et utiles à faire tester aux familles et aux assistantes maternelles

CONTACTS

Anne PARIZOT

a.parizot-sirtom@orange.fr
03 85 87 32 34

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

MOYENS HUMAINS :

Gestion de projet : 94 jours ETP en 3 ans
(chargé de mission, responsable, élu)

COÛTS

Budget global
700 € (matériel et réceptions)

POINTS D'ATTENTION

Une approche en douceur

Le remplacement des couches jetables par des couches lavables s'accompagne encore aujourd'hui de certains freins psychologiques. L'intervention devant les professionnels de la petite enfance nécessite une forte empathie : bien connaître leur métier, leurs contraintes, pas de discours moralisateur, un travail en douceur et en continu.



VALORISATION

Cette opération conduite à l'échelle de tout le territoire nécessite la présence d'un interlocuteur représentatif comme le Relais Assistantes Maternelles.

Pour les professionnels et les parents qui passent au durable, l'avantage économique est convaincant. Exemple avec les couches : dépense annuelle par enfant de 1000 à 2 000 € (selon la marque) avec des couches jetables contre une seule dépense pour plusieurs années et plusieurs enfants de 700 à 900 € avec des couches jetables lavables (lavage compris).

PARTENAIRE

Conseil départemental de Saône-et-Loire
ADEME Bourgogne